



Assemblée générale

Distr. générale
26 février 2001
Français
Original: anglais

Cinquante-cinquième session
Point 132 de l'ordre du jour
**Financement de la Mission des Nations Unies
en Sierra Leone**

Budget révisé de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le Conseil de sécurité, par sa résolution 1299 (2000) du 19 mai 2000, a décidé que l'effectif de la composante militaire de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL) serait porté à un maximum de 13 000 militaires, par rapport à l'effectif précédemment autorisé de 11 100 militaires sur lequel l'Assemblée générale s'était fondée lorsqu'elle a décidé de l'affectation initiale de ressources à la Mission pour l'exercice 2000/01 dans sa résolution 54/241 B du 15 juin 2000.

Le présent rapport contient le budget révisé pour le fonctionnement de la MINUSIL pendant la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001, qui s'élève à un montant brut de 561 996 400 dollars (montant net : 558 128 000 dollars), non compris une contribution volontaire en nature budgétisée de 2 025 200 dollars, et représente une augmentation brute de 85 270 000 dollars, soit 17,9 %, par rapport au montant brut de 476 726 400 dollars (montant net : 472 965 600 dollars) que l'Assemblée avait déjà ouvert au titre de la MINUSIL dans sa résolution 54/241 B. Sur le montant total du budget révisé, environ 64 % des ressources concernent les dépenses afférentes au personnel militaire – les dépenses opérationnelles, les dépenses afférentes au personnel civil et les contributions du personnel représentant respectivement 28 %, 7 % et 1 %, et les autres programmes moins de 1 % du montant total.



Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Aperçu général	1-7	4
II. Mandat politique de la Mission	8-12	6
III. Plan des opérations et ressources requises	13-15	7
IV. Contributions au titre de l'accord sur le statut des forces	16	8
V. Contributions volontaires et fonds d'affectation spéciale		8
A. Contributions volontaires		8
B. Fonds d'affectation spéciale		9
VI. État des remboursements aux gouvernements fournissant des contingents	17-18	9
A. Gouvernements fournissant actuellement des contingents	17	9
B. État des remboursements	18	9
VII. Matériel appartenant aux contingents et soutien logistique autonome	19-24	9
A. Méthodes de remboursement	19	9
B. Ressources nécessaires	20-24	10
VIII. Effectifs nécessaires	25-30	11
A. Modification du tableau d'effectifs	25-26	11
B. Composante civile – services organiques	27	13
C. Composante civile – administration	28-30	17
D. Effectifs actuels et proposés		21
E. Déploiement du personnel civil		26
Annexes		
I. Prévisions de dépenses révisées pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		27
A. État récapitulatif		27
B. Répartition des ressources (montant brut) par grande catégorie		30
C. Renseignements complémentaires		32
II. Prévisions de dépenses révisées pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001 : analyse		40
A. Coûts standard et coûts propres à la Mission		40
B. Répartition des ressources par grande catégorie : coûts standard et coûts propres à la Mission		54
C. Dépenses non renouvelables		55
III. Organigrammes		65
A. Mission des Nations Unies en Sierra Leone		65

B. Bureaux organiques et administratifs	66
C. Composante militaire	67
Carte : Déploiement de la MINUSIL en décembre 2000	68

I. Aperçu général

1. Le budget initial de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL) pour l'exercice 2000/01 est présenté dans le rapport du Secrétaire général daté du 3 avril 2000 (A/54/820) et s'élève à un montant brut de 476 726 400 dollars (montant net : 472 965 600 dollars). En application de la résolution 1289 (2000) du Conseil de sécurité, ce budget doit permettre de couvrir les dépenses afférant à 11 100 militaires, y compris 260 observateurs militaires et 60 conseillers de police civile, appuyés par un effectif civil de 630 personnes.
2. Par la suite, par sa résolution 1299 (2000) du 19 mai 2000, le Conseil de sécurité a porté l'effectif de la composante militaire de la MINUSIL à 13 000 hommes, y compris 260 observateurs militaires.
3. Suivant la recommandation faite par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires dans son rapport du 4 mai 2000 (A/54/858), l'Assemblée générale, dans sa résolution 54/241 B du 15 juin 2000, a ouvert des crédits d'un montant brut de 504 399 051 dollars (montant net : 496 545 461 dollars) au titre du fonctionnement de la MINUSIL pour la période 2000/01, y compris un montant brut de 23 931 281 dollars (montant net : 20 250 873 dollars) au titre du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, et un montant brut de 3 741 370 dollars (montant net : 3 328 988 dollars) au titre de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi.
4. Le présent rapport contient le budget révisé de la MINUSIL pour la période 2000/01 qui, sur la base du concept d'opérations, prévoit des dépenses supplémentaires au vu de l'augmentation de l'effectif de la Mission que propose le Secrétaire général aux paragraphes 13 à 35 de son sixième rapport au Conseil de sécurité, daté du 24 août 2000 (S/2000/832). Le projet de budget révisé a été établi compte tenu des conclusions et recommandations formulées par la Mission d'évaluation des Nations Unies qui s'était rendue en Sierra Leone du 2 au 8 juin 2000, ainsi que des recommandations que la mission du Conseil de sécurité en Sierra Leone a formulées dans son rapport au Conseil, daté du 16 octobre 2000 (S/2000/992). Il est également tenu compte des dépenses qu'encourra la MINUSIL au cours de la période du 1er juillet au 31 décembre 2000 du fait de l'élargissement de son effectif autorisé, couvertes dans les limites des ressources affectées à la Mission pour la période 2000/01 dans la résolution 54/241 B.
5. Le budget révisé de la MINUSIL pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001 s'élève à un montant brut de 561 996 400 dollars (montant net : 558 128 000 dollars), non compris une contribution volontaire en nature budgétisée de 2 025 200 dollars, et représente une augmentation brute de 85 270 000 dollars, soit 17,9 %, par rapport aux ressources que l'Assemblée générale avait initialement affectées à la MINUSIL pour la période 2000/01 (voir le tableau ci-dessous). Les montants supplémentaires proposés correspondent à une augmentation de 142,2 % au titre des autres programmes, de 84,8 % au titre des dépenses opérationnelles, de 15,4 % au titre des dépenses afférentes au personnel civil, de 2,9 % au titre des contributions du personnel et de 2,3 % au titre des dépenses afférentes au personnel militaire.

Tableau I
Ressources financières^a
 (En milliers de dollars des États-Unis)

Catégories de dépenses	Dépenses 1999/00	Montants répartis 2000/01 ^b	Prévisions révisées 2000/01	Augmentation proposée par rapport aux montants répartis	
				Montant	Pourcentage
Personnel militaire	132 054,2	353 553,7	361 587,6	8 033,9	2,3
Personnel civil	14 181,3	35 073,0	40 461,6	5 388,6	15,4
Dépenses opérationnelles	115 703,5	83 992,0	155 238,5	71 246,5	84,8
Autres programmes	96,2	346,9	840,3	493,4	142,2
Contributions du personnel	1 303,0	3 760,8	3 868,4	107,6	2,9
Total des ressources (montant brut)^c	263 338,2	476 726,4	561 996,4	85 270,0	17,9
Contributions volontaires	1 550,0	—	2 025,2	2 025,2	—
Total	264 888,2	476 726,4	564 021,6	87 295,2	18,3

^a On trouvera à l'annexe II.B la répartition des ressources par coûts standard et coûts propres à la mission.

^b Sur la base des crédits ouverts par l'Assemblée générale dans sa résolution 54/241 B.

^c Non compris les montants prévus au titre du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi.

6. Comme indiqué à l'annexe I.B ii) du présent rapport, sur le montant brut des crédits additionnels demandés (85 270 000 dollars), environ 84 % correspondent aux dépenses opérationnelles et doivent couvrir l'achat de matériel supplémentaire pour lequel aucun montant n'était prévu dans le budget initial de 2000/01, ainsi qu'à l'augmentation des ressources nécessaires au transport du matériel appartenant aux contingents (rapatriement de certains contingents et initiation des troupes de relève). Environ 9 % des crédits supplémentaires demandés correspondent au personnel militaire et 6 % au personnel civil, les autres programmes et les contributions du personnel représentant moins de 1 %.

Tableau 2
Ressources humaines

<i>Effectifs militaires et civils</i>	<i>2000/01</i>		<i>Augmentation</i>	
	<i>1999/00^a</i>	<i>Effectifs autorisés</i>		<i>Effectifs révisés</i>
Observateurs militaires	260	260	260	–
Contingents	10 840	12 740	12 740	–
Police civile	60	60	60	–
Personnel international	245	245	385	140
Personnel local	306	306	601	295
Volontaires des Nations Unies	79	79	92	13

^a Niveau maximum des effectifs autorisés.

7. La décision que l'Assemblée générale est appelée à prendre est d'ouvrir et de mettre en recouvrement un montant brut de 85 270 000 dollars (montant net : 85 162 400 dollars) aux fins du fonctionnement de la MINUSIL pendant la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001.

II. Mandat politique de la Mission

(Résolution 1270 (1999) du Conseil de sécurité, du 22 octobre 1999)

8. On trouvera des informations sur le mandat politique de la MINUSIL, tel qu'énoncé dans la résolution 1270 (1999) du Conseil de sécurité en date du 22 octobre 1999, et révisé par la suite dans la résolution 1289 (2000) du 7 février 2000, dans les rapports précédents du Secrétaire général sur le financement de la Mission, datés du 23 novembre 1999 (A/54/633, par. 10) et du 3 avril 2000 (A/54/820, par. 6).

9. Au paragraphe 2 de sa résolution 1313 (2000) du 4 août 2000, le Conseil de sécurité a considéré que les multiples et graves violations de l'Accord de paix de Lomé (S/1999/777) commises par le Revolutionary United Front (RUF) depuis le début de mai 2000 avaient entraîné la désagrégation du climat de tolérance relative que l'Accord avait précédemment permis d'instaurer et qui était fondé sur la coopération des parties; que, tant que des conditions de sécurité permettant de progresser vers le règlement pacifique du conflit en Sierra Leone n'auraient pas été mises en place, il subsisterait une menace pour la MINUSIL et pour la sécurité de l'État sierra-léonais, et que, afin de contrecarrer cette menace, il convenait de renforcer de façon appropriée la structure, les capacités, les ressources et le mandat de la MINUSIL.

10. Au paragraphe 3 de la résolution 1313 (2000), le Conseil de sécurité a exprimé son intention de renforcer le mandat de la MINUSIL pour y incorporer les tâches prioritaires ci-après : a) maintenir la sécurité des péninsules de Lungi et de Freetown et de leurs principales routes d'accès; b) décourager et, si nécessaire, s'opposer résolument à la menace d'attaques du RUF en ripostant avec force à tout acte ou toute menace d'utilisation imminente et directe de la force; c) se déployer progressivement, selon une structure opérationnelle cohérente avec un effectif suffisant et d'une façon suffisamment concentrée aux emplacements stratégiques clefs et dans les

principaux centres de population et, en coordination avec le Gouvernement sierra-léonais, aider par sa présence et conformément à son mandat le Gouvernement sierra-léonais à élargir son contrôle, rétablir l'ordre public et continuer de stabiliser progressivement la situation dans tout le pays et, en fonction de ses moyens, assurer dans les zones où elle est déployée la protection de la population civile contre les menaces de violence physique imminente; d) effectuer des patrouilles sur les axes stratégiques de communication, en particulier les principales routes d'accès à la capitale, afin de se rendre maîtresse du terrain, d'assurer la liberté de circulation et de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire; et e) aider à promouvoir le processus politique devant déboucher, entre autres, sur la relance du programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion là où cela est possible.

11. Dans la résolution 1334 (2000) du 22 décembre 2000, qu'il a adoptée par la suite, le Conseil de sécurité a rappelé que les principaux objectifs de la MINUSIL, tels qu'ils avaient été définis dans sa résolution 1313 (2000), demeuraient d'aider le Gouvernement sierra-léonais à élargir son contrôle, rétablir l'ordre public et continuer de stabiliser progressivement la situation dans tout le pays, ainsi que d'aider à promouvoir le processus politique devant déboucher sur la relance du programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion là où cela était possible, et déclaré à nouveau qu'il convenait à cette fin de renforcer de façon appropriée la structure, les capacités, les ressources et le mandat de la MINUSIL.

12. Le mandat actuel de la MINUSIL expire le 31 mars 2001 (résolution 1334 (2000) du Conseil de sécurité).

III. Plan des opérations et ressources requises

13. Le plan d'opérations de la Mission et les ressources requises pour son fonctionnement ont été déterminés sur la base du concept d'opérations révisé décrit dans le sixième rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité sur la MINUSIL, daté du 24 août 2000 (S/2000/832, par. 13 à 35), compte tenu du nouvel effectif autorisé de 13 000 militaires, ainsi que des tâches prioritaires énoncées dans la résolution 1313 (2000) du Conseil de sécurité (voir par. 10 ci-dessus).

14. Pour s'acquitter de son mandat, la MINUSIL serait tenue de se déployer progressivement par étapes, selon une structure opérationnelle cohérente, organisée de façon à assurer qu'elle soit déployée au niveau du bataillon dans tous les sites, à l'exception de quelques endroits relativement sûrs, et que les bataillons effectuent des patrouilles affirmant leur présence et escortent les convois afin d'assurer la sécurité dans les zones où ils sont déployés. Parmi les éléments essentiels de sa structure, la force disposerait d'une réserve mobile, d'éléments d'appui aérien rapproché, d'unités de logistique, de transmissions et de coordination sol-air, ainsi que d'opérations de renseignement et d'opérations électroniques.

15. L'effectif militaire de la Mission, soit 13 000 hommes, y compris 260 observateurs militaires, et sa composante de police civile de 60 conseillers, seraient appuyés par un effectif civil étoffé, soit 1 078 personnes, dont 385 recrutées sur le plan international et 601 agents locaux, ainsi que 92 Volontaires des Nations Unies.

IV. Contributions au titre de l'accord sur le statut des forces

16. L'accord sur le statut des forces entre l'Organisation des Nations Unies et le Gouvernement sierra-léonais a été conclu le 4 août 2000. Aux termes de cet accord, le Gouvernement a fourni les facilités ci-après à la MINUSIL :

<i>Gouvernement</i>	<i>Contribution</i>	<i>Valeur (en dollars É.-U.)</i>
		<i>1er juillet 2000- 30 juin 2001</i>
Sierra Leone	Terrain et bâtiments pour l'hébergement du personnel militaire, les locaux de bureaux, les entrepôts, la construction de camps de transit, les bases de soutien logistique, les tours de transmissions; utilisation des installations de l'aérodrome de Hasting	180 000
	Droits d'atterrissage, services de manutention à l'aéroport, dédouanement	^a
	Élimination des déchets écologiquement malsains (huile de moteur usée, pneus, batteries)	^a

^a Cette contribution n'a pas été quantifiée.

V. Contributions volontaires et fonds d'affectation spéciale

A. Contributions volontaires

<i>Gouvernement/organisation</i>	<i>Contribution</i>	<i>Valeur (en dollars É.-U.)</i>
Contributions en espèces		
<i>1er juillet 1999-juin 2000</i>		
Allemagne	Couvre les frais de transport aérien pour le déploiement des contingents	490 636
Contributions en nature		
<i>1er juillet 1999-30 juin 2000</i>		
Canada	1 700 gilets pare-éclats et 1 700 casques	585 820
Canada	Deux transports aériens de contingents	399 200
Pays-Bas	Trois transports aériens de contingents	335 000
Royaume-Uni	Transport aérien de fournitures diverses et de véhicules de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi	230 000
<i>1er juillet 2000-30 juin 2001</i>		
Suède	Matériel médical	2 025 200

B. Fonds d'affectation spéciale

(En dollars des États-Unis)

Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités de maintien de la paix et activités connexes en Sierra Leone

Solde d'ouverture au 1er juillet 1999	1 522 211
1er juillet 1999 au 30 juin 2000	
Recettes	218 912
Dépenses	(148 451)
Solde de clôture au 30 juin 2000	1 592 672

VI. État des remboursements aux gouvernements fournissant des contingents

A. Gouvernements fournissant actuellement des contingents

17. Les Gouvernements des pays ci-après : Bangladesh, Fédération de Russie, Ghana, Guinée, Inde, Jordanie, Kenya, Nigéria, Ukraine et Zambie, ont fourni des contingents constitués à la MINUSIL, tandis que le Gouvernement britannique a fourni des officiers d'état-major pour le quartier général de la Force. En mai 2000, pendant la période de renforcement rapide de la Force, le Gouvernement canadien a fourni les services d'une unité mobile d'appui des mouvements aériens.

B. État des remboursements

18. Les dépenses engagées jusqu'au 31 août 2000 par les États qui fournissent des contingents leur ont été remboursées intégralement, sur la base des taux standard établis par l'Assemblée générale. On estime à 63 931 900 dollars le montant dû à ce titre pour la période qui s'est terminée le 31 janvier 2001.

VII. Matériel appartenant aux contingents et soutien logistique autonome

A. Méthodes de remboursement

19. Les montants à rembourser aux gouvernements fournissant des contingents ont été calculés sur la base des taux de remboursement standard établis en ce qui concerne le matériel appartenant aux contingents (contrats de location avec services) et le soutien autonome, et compte tenu du fait que l'ONU fournit du matériel et des services à un bataillon d'infanterie. En ce qui concerne les services médicaux militaires, le Gouvernement suédois fournira du matériel à l'un des deux hôpitaux de deuxième échelon à titre de contribution volontaire en nature.

B. Ressources nécessaires

20. Les ressources nécessaires pour la période budgétaire en ce qui concerne le remboursement aux pays fournissant des contingents des dépenses relatives au matériel appartenant aux contingents et au soutien logistique autonome sont calculées sur la base des taux standard applicables au matériel appartenant aux contingents (contrats de location avec services) et le soutien logistique autonome et couvrent 10 877 fantassins et 1 863 membres des unités logistiques et spécialisées.

1. Matériel lourd

21. Le montant révisé pour le remboursement du matériel lourd pendant l'exercice 2000/01 est estimé à 63 546 900 dollars, non compris le matériel spécial (voir ci-dessous).

2. Matériel spécial

22. Le montant révisé pour le matériel spécial [(déménagement et génie (matériel lourd)] relatif à un pays fournissant des contingents est estimé à 131 900 dollars.

3. Soutien logistique autonome

23. Le montant estimatif révisé pour le soutien logistique autonome a été porté à 52 642 300 dollars, et se répartit comme suit :

(En dollars des États-Unis)

Catégorie	(1)	(2)	(3) = (2)-(1)
	Montant actuel	Montant révisé	1er juillet 2000-30 juin 2001 Augmentation/(diminution)
Restauration (cuisines)	3 392 900	3 925 800	532 900
Transmissions	9 910 000	7 369 700	(2 540 300)
Matériel de bureau	2 855 400	3 303 900	448 500
Matériel électrique	3 359 300	3 802 900	443 600
Génie (matériel mineur)	1 881 200	2 129 600	248 400
Neutralisation des explosifs et munitions	—	920 300	920 300
Blanchissage et nettoyage	2 855 400	3 303 900	448 500
Matériel de campement	2 687 500	3 786 500	1 099 000
Hébergement	4 837 400	3 141 600	(1 695 800)
Services médicaux	13 803 400	10 742 500	(3 060 900)
Observation	3 930 400	1 976 900	(1 953 500)
Défense des périmètres	4 064 800	1 864 200	(2 200 600)
Fournitures diverses (magasins)	5 509 300	6 374 500	865 200
Total	59 087 000	52 642 300	(6 444 700)

4. Facteurs applicables à la mission

24. Étant donné l'évolution de la situation sur le terrain, les facteurs applicables à la mission devant compenser les pays fournissant des contingents pour les conditions plus rigoureuses de la zone de la mission ont été révisés comme indiqué au tableau ci-dessous.

<i>Facteurs applicables à la mission</i>	<i>Chiffres actuels (pourcentage)</i>	<i>Chiffres révisés^a (pourcentage)</i>
Facteurs contraintes du milieu	1.2	1.9
Facteur usage opérationnel intensif	–	1.5
Facteur acte d'hostilité ou abandon forcé	2.1	3.5
Facteur différentiel de transport	^b	^b

^a À compter du 1er mai 2000.

^b Applicable selon le pays fournissant des contingents.

VIII. Effectifs nécessaires

A. Modification du tableau d'effectifs

	<i>Nombre de postes</i>		<i>Écart</i>
	<i>Actuel</i>	<i>Proposé</i>	
Personnel international			
Secrétaire général adjoint	1	1	–
Sous-Secrétaire général	2	3	1 ^a
D-2	–	2	2
D-1	3	10	7
P-5	12	17	5
P-4	29	41	12
P-3	39	64	25
P-2/P-1	8	15	7
Total partiel	94	153	59
Services généraux (1re classe)	3	3	–
Services généraux (autres classes)	22	55	33
Total partiel	25	58	33
Service mobile	106	134	28
Service de sécurité	20	40	20
Total partiel	126	174	48
Total, personnel international	245	385	140
Personnel local	306	601	295

	Nombre de postes		Écart
	Actuel	Proposé	
Administrateurs locaux	–	–	–
Volontaires des Nations Unies	79	92	13
Total partiel	385	693	308
Total	630	1 078	448

^a Sur la base des arrangements relatifs à la participation aux coûts avec le Programme des Nations Unies pour le développement.

25. La modification proposée du tableau d'effectifs de la MINUSIL a été décidée compte tenu des résultats de l'examen des opérations et procédures de la Mission comme de son administration et des courants d'informations internes, entrepris par l'équipe d'évaluation des Nations Unies en juin 2000, et compte tenu également du caractère multidisciplinaire de la Mission et de la complexité de ses besoins organisationnels et logistiques. L'augmentation de l'effectif et la révision de l'organigramme proposés ont été décidés comme suite à l'évaluation des constatations de l'équipe et des conclusions et recommandations qui figurent dans le rapport de la mission du Conseil de sécurité en Sierra Leone (S/2000/992), le but étant d'assurer une plus grande efficacité opérationnelle, ainsi que d'améliorer la coordination entre civils et militaires et la coordination générale des activités des Nations Unies dans le pays. En outre, les modifications proposées du tableau d'effectifs et de la composition de la composante administrative de la Mission tiennent aussi compte du fait qu'à partir du 21 novembre 2000, le contrat relatif aux services de soutien logistique a pris fin, et que la MINUSIL a assumé la responsabilité de ces services.

26. Comme indiqué au tableau ci-dessus, le tableau d'effectifs révisé de la MINUSIL qui est proposé comprendrait 1 078 personnes, dont 92 Volontaires des Nations Unies, soit une augmentation de 448 personnes (140 recrutées sur le plan international, 295 agents locaux et 13 Volontaires des Nations Unies) par rapport à l'effectif actuellement autorisé de la composante civile (services organiques et administration). On trouvera ci-après un exposé succinct des modifications proposées :

a) **Composante civile – services organiques**

i) **Nouveaux bureaux proposés.** Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour les opérations et la gestion; Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour la gouvernance et la stabilisation; Bureau des politiques et de la planification; Bureau du chef de la police (anciennement Groupe de la police civile).

ii) **Augmentation proposée de l'effectif.** Personnel international, 36 postes (1 Sous-Secrétaire général (poste financé conjointement avec le Programme des Nations Unies pour le développement), 1 D-2, 6 D-1, 1 P-5, 4 P-4, 7 P-3, 3 P-2 et 13 postes d'agent des services généraux). Ce remaniement correspond au reclassement de quatre postes P-5 à la classe D-1 (Conseiller juridique principal, Chef du Bureau des droits de l'homme, Chef du Bureau des affaires civiles, Chef du Bureau de l'information), et d'un poste P-4 à la classe P-5 (porte-parole).

iii) **Transfert de postes.** Transfert d'un poste de Sous-Secrétaire général du Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général au Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour les opérations et la gestion; transfert d'un poste d'agent des services généraux du Bureau du Commandant de la Force au Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général.

b) **Composante civile – administration**

i) **Nouveaux bureaux proposés.** Bureau du Directeur de l'administration (anciennement Bureau du Chef de l'administration); Bureau des services administratifs; Section des services médicaux; Section d'appui aux services électroniques (regroupe les anciennes Section de l'informatique et Section des communications); Sections mixtes du contrôle des mouvements et de l'appui aérien (auparavant regroupées dans la Section du contrôle des mouvements et de l'appui aérien).

ii) **Augmentation des effectifs proposée.** Personnel international, 104 postes (1 D-2, 1 D-1, 4 P-5, 8 P-4, 18 P-3, 4 P-2, 28 postes d'agent du Service mobile, 20 postes d'agent des services généraux et 20 postes d'agent du Service de sécurité); personnel local, 259 postes; et Volontaire des Nations Unies, 13 postes. Ce remaniement correspond au reclassement d'un poste D-1 à la classe D-2 (Directeur de l'administration); d'un poste P-5 à la classe D-1 (Chef du Service d'appui intégré); et d'un poste P-4 à la classe P-5 (Chef de la Section des transports).

B. Composante civile – services organiques

27. Les modifications apportées à l'effectif actuellement autorisé des services organiques de la composante civile de la MINUSIL sont les suivantes :

a) **Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général.** En ce qui concerne la création du Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour les opérations et la gestion, il est proposé de transférer le poste de Sous-Secrétaire général au nouveau bureau (voir alinéa b) ci-dessous). Étant donné la complexité et le caractère multidimensionnel des activités de la Mission, qui nécessitent des avis d'experts juridiques, il est proposé de reclasser le poste de Conseiller juridique de P-5 à D-1. En outre, comme suite aux recommandations formulées au paragraphe 55 du rapport de la mission du Conseil de sécurité en Sierra Leone daté du 16 octobre 2000 (S/2000/992), il est proposé de créer un nouveau poste P-5 d'attaché de liaison. Le titulaire de ce poste assurerait la liaison avec le siège de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et fournirait un appui et des conseils spécialisés au Représentant spécial du Secrétaire général concernant les questions liées à la coopération avec la CEDEAO.

i) **Personnel d'appui.** Un poste additionnel d'agent des services généraux. Le titulaire assurerait des services de secrétariat et un appui administratif à l'attaché de liaison.

b) **Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour les opérations et la gestion.** Pour aider le Représentant spécial du Secrétaire général à assurer la direction politique générale et la direction des opérations et de la gestion de la MINUSIL, et à remplir les fonctions de Représentant spécial par intérim lorsque le Représentant spécial du Secrétaire général est absent de la zone de la

mission, le bureau proposé serait dirigé par un Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour les opérations et la gestion, ayant rang de Sous-Secrétaire général. Le titulaire serait chargé de la gestion et de la direction saines et constructives des opérations, afin de mettre en place des dispositifs efficaces de liaison et de coordination entre les services organiques et les services administratifs de la Mission, et d'assurer l'appui administratif et logistique nécessaire à l'accomplissement de son mandat. Il serait aussi chargé d'élaborer des politiques et procédures visant à établir une bonne coordination entre les composantes civile et militaire de la Mission, en particulier pour ce qui est de traduire les objectifs politiques de la Mission en concepts et plans militaires, et d'assurer le bon fonctionnement d'une structure d'appui administrative et logistique civile et militaire intégrée. Le Bureau serait doté de deux postes de fonctionnaire de la catégorie des administrateurs, de deux postes d'agent des services généraux et de deux postes d'agent local, comme suit :

- i) **Assistant spécial (P-5).** Le titulaire aiderait le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général dans l'exécution de ses fonctions et prendrait les dispositions nécessaires pour organiser et faciliter l'organisation des tâches et des fonctions officielles du Représentant spécial adjoint; aiderait à évaluer les opérations menées par la mission dans l'accomplissement de son mandat et à contrôler l'efficacité de l'appui administratif et logistique qui lui est apporté, en déterminant les problèmes et en donnant des conseils quant à leur solution.
- ii) **Chargé des opérations (P-4).** Le titulaire de ce poste examinerait et établirait des plans d'opérations, se tiendrait en liaison étroite avec la composante militaire de la mission, suivrait et analyserait les informations reçues des composantes et des bureaux régionaux de la MINUSIL, suivrait les questions critiques relevant des opérations et de la gestion de la MINUSIL et conseillerait le Représentant spécial adjoint sur ces questions, notamment en ce qui concerne la capacité des contingents de s'acquitter de leurs engagements en matière de contrats de location avec service et de soutien logistique autonome, l'utilisation des moyens de transport aériens et au sol, et le recrutement du personnel de la mission.
- iii) **Personnel d'appui.** Deux postes d'agent des services généraux (un secrétaire et un assistant à l'administration) et deux postes d'agent local (commiss).
- c) **Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour la gouvernance et la stabilisation.** Dans le droit fil des conclusions et recommandations énoncées dans le rapport de la mission du Conseil de sécurité en Sierra Leone daté du 16 octobre 2000 (S/2000/992), le bureau proposé serait chargé de renforcer la coordination des activités de la Mission dans les domaines économique et social et celui de la gouvernance avec les organismes des Nations Unies, les donateurs, les institutions financières internationales et diverses parties intéressées, aux fins d'aider le Gouvernement sierra-léonais à mettre en oeuvre les programmes de reconstruction et de relèvement. Pour s'acquitter du rôle consultatif central sur ces questions qu'on envisage de lui confier, surtout vis-à-vis du Gouvernement sierra-léonais, le Bureau serait dirigé par un Représentant spécial adjoint du Secrétaire général ayant rang de Sous-Secrétaire général. Agissant sous la supervision globale du Représentant spécial du Secrétaire général et en consultation étroite avec le Coordonnateur résident/Coordonnateur des opérations humanitaires, les organismes des Nations Unies et les institutions de Bretton Woods représentés dans le pays, le titu-

laire de ce poste donnerait des avis au Gouvernement sierra-léonais concernant la planification et la mise en oeuvre des plans visant à étendre l'autorité du Gouvernement et de ses institutions dans tout le pays, le but étant de stabiliser les régions sous contrôle gouvernemental. Le titulaire conseillerait également le Gouvernement concernant la remise en fonctionnement des institutions nationales, notamment la police et les services d'administration de la justice; la planification et l'organisation d'élections, et la transition vers un nouveau gouvernement; la politique générale et l'application des projets dans le cadre du programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion; et le relèvement économique et social, ainsi que la supervision de la conception et de l'application de projets à impact rapide. Il aiderait également le Gouvernement à mobiliser l'appui des donateurs et à faciliter la mobilisation des ressources grâce à des mécanismes établis comme la procédure d'appel global, les fonds d'affectation spéciale et les cadres de programmes et de consultation sectoriels, et veillerait à ce que les efforts déployés par les différents éléments du système des Nations Unies travaillant en Sierra Leone opèrent de façon à se renforcer et à se compléter mutuellement, en une approche intégrée visant à y établir une paix durable. Dans l'exercice de ses fonctions, le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour la gouvernance et la stabilisation serait appuyé par cinq fonctionnaires recrutés sur le plan international (trois fonctionnaires de la catégorie des administrateurs et deux agents des services généraux) et deux agents locaux, comme suit :

- i) **Assistant spécial (P-5).** Le titulaire aiderait le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général dans l'exercice de ses fonctions; prendrait les dispositions requises pour organiser et faciliter ses tâches officielles; aiderait à évaluer les progrès de la Mission dans les domaines relevant du Représentant spécial adjoint; planifierait et coordonnerait les tâches spéciales et aiderait à établir les rapports du Représentant spécial au Secrétaire général.
- ii) **Spécialiste des affaires économiques et sociales (P-4).** Le titulaire donnerait des avis au Représentant spécial adjoint en ce qui concerne la planification et l'application des programmes visant à étendre l'autorité du Gouvernement dans tout le pays, la stabilisation des régions sous contrôle gouvernemental, la remise en fonctionnement des institutions nationales et le relèvement économique et social. Il travaillerait aussi en liaison avec les composantes civile et militaire de la MINUSIL, la communauté des organismes d'aide humanitaire, ainsi qu'avec le Gouvernement et la société civile sierra-léonais.
- iii) **Spécialiste des affaires politiques (P-3).** Le titulaire présenterait des analyses politiques et des avis au Représentant spécial adjoint en ce qui concerne les aspects politiques du mandat de la Mission, suivrait l'évolution, aux niveaux national, régional et international, des questions intéressant la Mission; et conseillerait le Représentant spécial adjoint. Il travaillerait aussi en liaison avec les composantes civile et militaire de la MINUSIL, la communauté des organismes d'aide humanitaire, ainsi qu'avec le Gouvernement et la société civile sierra-léonais.
- iv) **Personnel d'appui.** Deux agents des services généraux (secrétaires) et deux agents locaux (un secrétaire et un chauffeur).
- d) **Bureau du Commandant de la Force.** Le commandant de la Force a rang de Sous-Secrétaire général. Compte tenu de l'élargissement de la composante militaire de la Mission et de la plus grande complexité de l'organisation militaire qui

s'ensuit, il est proposé de créer un poste de commandant adjoint de la Force à la classe D-2.

e) **Bureau du Chef de la police.** Il est proposé de créer un Bureau du Chef de la police qui remplacerait le Groupe de la police civile et serait dirigé par un chef de la police à la classe D-1. Le titulaire conseillerait le Représentant spécial du Secrétaire général sur les questions de police et dirigerait les efforts de coopération de la MINUSIL avec la police nationale. On adjoindrait à ce bureau un poste additionnel d'agent des services généraux (secrétaire).

f) **Bureau des droits de l'homme.** Étant donné la complexité croissante de la situation des droits de l'homme en Sierra Leone, les tâches supplémentaires imposées au Bureau des droits de l'homme à cet égard et les responsabilités plus lourdes du chef du bureau, il est proposé de reclasser le poste de chef du Bureau des droits de l'homme de la classe P-5 à la classe D-1.

g) **Bureau des politiques et de la planification.** Comme suite aux conclusions et recommandations énoncées dans le rapport de la mission du Conseil de sécurité en Sierra Leone en date du 16 octobre 2000 (S/2000/992), le Bureau proposé renforcerait la coordination et la communication entre les composantes civile et militaire de la Mission et serait chargé de la planification stratégique de leurs activités complémentaires en ce qui concerne les questions politiques, militaires, civiles et en matière de droits de l'homme. Regroupant d'autres services organiques de la Mission, le Bureau proposé servirait de secrétariat au Groupe de travail des politiques et de la planification établi à la MINUSIL, le chef de ce Bureau assurant la présidence du Groupe. Le Bureau appuierait aussi les activités du groupe de contact de la Mission présidé par le Chef du Bureau, qui a été créé pour promouvoir le dialogue et la confiance entre les principaux protagonistes du processus politique sierra-léonais, et serait chargé en outre de superviser la décentralisation de ce processus au niveau des provinces. Le Bureau serait aussi chargé d'établir les projets de rapport du Secrétaire général sur les questions touchant l'application du mandat de la Mission, ainsi que des notes d'information et des rapports analytiques, et d'élaborer des recommandations sur les stratégies devant être examinées par les hauts responsables de la Mission. Compte tenu de la complexité et des multiples dimensions des tâches dont doit s'acquitter le Bureau, il est proposé d'établir le poste de chef du Bureau à la classe D-1. Le Chef du Bureau serait aidé dans l'exécution de ses fonctions par un spécialiste de la planification des politiques (hors classe) (P-5), trois spécialistes de la planification des politiques (un P-4 et deux P-3), appuyés par deux agents des services généraux et deux agents locaux (un secrétaire et un assistant à l'administration).

h) **Bureau des affaires civiles.** Au vu de la complexité accrue des activités de la Mission concernant l'assistance apportée au Gouvernement sierra-léonais pour rétablir l'autorité civile dans tout le pays, il est proposé de reclasser le poste du chef de ce Bureau de P-5 à D-1.

i) **Bureau de l'information.** Les principaux objectifs du programme d'information de la MINUSIL sont énoncés au paragraphe 56 du troisième rapport sur la Mission que le Secrétaire général a présenté au Conseil de sécurité le 7 mars 2000 (S/2000/186), et demeurent inchangés. Compte tenu de la complexité et du caractère multidimensionnel des activités entreprises par la Mission dans l'accomplissement de son mandat et pour lui permettre de mener une campagne d'information efficace dans tout le pays, il est proposé de renforcer sa capacité

d'exécuter les programmes dans ce domaine crucial. Par conséquent, il est proposé de renforcer l'effectif actuel du Bureau de l'information en y adjoignant 47 nouveaux postes, et en reclassant le poste de chef de ce Bureau de la classe P-5 à D-1 et celui de porte-parole de P-4 à P-5. Le tableau d'effectifs révisé du Bureau a été établi compte tenu des recommandations de la mission d'évaluation du Département de l'information. Les postes supplémentaires sont les suivants :

- i) 2 postes P-4 (chef du Bureau de l'information et administrateur du programme de radiodiffusion);
- ii) 4 postes P-3 (2 producteurs de radio/télévision, 1 attaché de presse et 1 chargé de l'information et de la liaison);
- iii) 3 postes P-2 (2 producteurs de radio/télévision assistants et 1 chargé de l'information);
- iv) 6 postes d'agent des services généraux (1 assistant à l'information, 1 attaché de presse assistant, 1 assistant du chef du Bureau, 3 assistants à la production);
- v) 32 postes d'agent local (1 technicien de radiodiffusion, 2 techniciens de studio, 6 producteurs, 1 commis, 10 assistants à la radiodiffusion, 1 opérateur de prises de vues vidéo, 1 attaché de presse assistant, 1 graphiste, 1 photographe, 2 assistants à la production et 6 traducteurs).

C. Composante civile – administration

28. Comme suite aux recommandations de l'équipe d'évaluation des Nations Unies, en raison de l'élargissement de la composante militaire de la Mission et de la complexité de ses besoins administratifs et logistiques, et aussi du fait que le contrat de services de soutien logistique a pris fin le 21 novembre 2000 et que la MINUSIL a assumé la responsabilité de la fourniture de ces services, il est proposé de renforcer la composante civile (administration) en y adjoignant 376 nouveaux postes, soit 104 pour le personnel international (36 dans la catégorie des administrateurs, 28 au Service mobile, 20 aux services généraux, 20 au Service de sécurité), 259 pour le personnel local, et 13 pour les Volontaires des Nations Unies (voir détails par. 29 et section VIII.D ci-dessous).

29. Comme indiqué à l'annexe III du présent rapport, l'organigramme révisé de la composante civile (administration) de la Mission comprendrait le Bureau du Directeur de l'administration, le Bureau des services administratifs et le Bureau du Service d'appui intégré, l'ensemble se trouvant sous l'autorité du Directeur de l'administration (D-2).

30. On trouvera ci-après l'état récapitulatif des modifications de l'effectif actuellement autorisé de la composante civile (administration) de la MINUSIL :

a) **Bureau du Directeur de l'administration.** Ce bureau se verrait adjoindre 4 nouveaux postes de la catégorie des administrateurs [chef de la Commission d'enquête (P-4); administrateur de la Commission d'enquête (P-3); juriste (P-3); administrateur adjoint de la Commission d'enquête (P-2)]; ainsi que 7 postes de la catégorie des services généraux (2 assistants chargés des réclamations, 2 assistants à l'administration, 1 assistant juriste, 1 assistant au budget et 1 assistant à la sécurité aérienne).

b) **Section de la sécurité.** Étant donné la situation sécuritaire dans le pays, l'effectif de cette section serait renforcé par l'adjonction d'un poste P-3 de chef adjoint de la sécurité, de 20 postes d'agent du Service de sécurité ainsi que de 13 postes d'agent local (commis à la sécurité).

c) **Bureau des services administratifs.** Vu l'élargissement de la Mission, la complexité et la portée accrues de ses tâches administratives, il est proposé d'établir le poste de chef de ce bureau à la classe D-1. Le Chef des services administratifs aurait sous son autorité directe 2 fonctionnaires recrutés sur le plan international [1 chargé d'administration (P-3) et 1 secrétaire (services généraux)] et 1 agent local (secrétaire).

d) **Section des finances.** Étant donné l'ampleur accrue de la charge de travail de la Section, il est proposé de créer 2 nouveaux postes à la classe P-3 pour le chef du Groupe des états de paie et le chef du Groupe des paiements, appuyés par 2 assistants aux finances (services généraux) et 2 commis aux finances (agents locaux).

e) **Section du personnel.** Compte tenu de l'élargissement prévu de la composante civile de la Mission, il faudrait renforcer cette section en y adjoignant 2 nouveaux postes d'administrateur du personnel (1 P-3 et 1 P-2) pour aider à gérer les questions d'administration du personnel.

f) **Section des services médicaux.** Il est proposé de créer cette section aux fins de coordonner la fourniture de services médicaux au personnel civil, d'assurer l'évacuation sanitaire, de reconstituer les stocks de médicaments et d'articles consommables et de répondre aux besoins logistiques des dispensaires de la Mission. Cette section serait dirigée par 1 médecin-chef (P-5), assisté de 2 médecins (P-4), de 1 infirmier (services généraux) et de 1 assistant à la maintenance médicale (services généraux), ainsi que de 1 agent local (assistant à l'administration).

g) **Section des achats.** Au vu de l'accroissement du volume et de la complexité des achats dans la zone de la mission, il est proposé de créer 7 nouveaux postes pour le personnel international [1 chef adjoint de la Section des achats (P-4), 1 chargé principal des achats (P-4), 1 chargé des achats (P-3), 1 chargé des achats adjoint (P-2), 1 assistant à l'administration (services généraux), 1 assistant au traitement des dossiers (services généraux) et 1 assistant à l'enregistrement (services généraux)], ainsi que 3 postes d'agent local (2 commis au traitement et 1 commis à l'enregistrement).

h) **Bureau du Chef du Service d'appui intégré.** Avec l'élargissement de la Mission, le volume et l'ampleur de l'appui technique et logistique requis se sont amplifiés. Il est donc proposé de reclasser le poste de chef de ce bureau de P-5 à D-1 et de créer un nouveau poste à la classe P-5 pour le chef adjoint du Service d'appui intégré.

i) **Section de l'appui à la gestion des bâtiments et des services techniques.** La Mission ayant assumé les tâches dont s'acquittait auparavant le fournisseur de services de soutien logistique, et s'étant élargie, il est proposé de renforcer cette section en créant 7 nouveaux postes pour le personnel international [1 ingénieur du génie civil (P-3), 1 spécialiste du Système d'information géographique (SIG) (P-3), et 3 superviseurs de la construction, 1 contremaître (systèmes électriques) et 1 contremaître (groupes électrogènes) (tous agents du Service mobile)], ainsi que 84 postes d'agent local [(2 assistants mécaniciens, 1 inspecteur de la qualité assis-

tant, 6 superviseurs techniques, 1 contremaître technique, 9 maçons, 9 électriciens, 9 mécaniciens (groupes électrogènes), 9 plombiers, 9 charpentiers, 9 mécaniciens (climatiseurs), 5 soudeurs, 4 peintres, 6 magasiniers (ateliers mécaniques) et 5 assistants au SIG].

j) **Section mixte du contrôle des mouvements.** On ferait de cette section une unité administrative distincte (voir par. 26 b) i) ci-dessus) et on la renforcerait en créant un nouveau poste P-4 pour le chef de section et quatre postes de chargé du contrôle des mouvements (Service mobile), 10 postes d'agent local (commis et chauffeurs), ainsi que 4 postes d'assistant au contrôle des mouvements (Volontaires des Nations Unies).

k) **Section de l'appui aérien.** Vu l'élargissement de la Mission, et pour assurer la bonne utilisation de sa flotte aérienne, il est proposé de créer 1 poste à la classe P-5 pour le responsable principal de l'appui aérien qui assumerait les fonctions de chef de la Section et serait chargé de gérer les moyens aériens de la MINUSIL et la conduite économique, sûre et diligente des opérations de transport aérien. Cette section serait dotée de 19 nouveaux postes de personnel recruté sur le plan international, soit 7 postes d'administrateur [chargé principal des opérations aériennes (P-4), spécialiste de la sûreté aérienne (P-3), chef du Groupe de la normalisation (P-3), 2 chefs d'aérogare (P-3) et 2 administrateurs des services aériens de secteur (P-3)], 9 postes d'agent du Service mobile (1 administrateur des marchés et 8 administrateurs des services aériens), 3 postes d'agent des services généraux (1 assistant à l'administration et 2 assistants à l'administration des marchés), ainsi que 57 postes d'agent local (3 commis et chauffeurs, 4 opérateurs radio, 14 contrôleurs du trafic aérien, 6 commis à la réservation des passagers, 18 manutentionnaires de cargaison et 12 manutentionnaires de carburant), et 12 postes de Volontaires des Nations Unies (11 assistants aux services aériens et un assistant à l'administration des marchés).

l) **Section des approvisionnements.** La Mission ayant assumé les tâches dont s'acquittait auparavant le fournisseur de services de soutien logistique, et s'étant élargie, il est proposé de renforcer cette section en créant deux nouveaux postes pour le personnel international [1 chargé des approvisionnements (P-3) et 1 chargé des approvisionnements adjoint (P-2)], ainsi que 20 postes d'agent local (assistants aux approvisionnements).

m) **Section des services d'appui électronique.** Aux fins d'assurer les bonnes coordination et gestion de toutes les tâches de traitement des données et de communications, il est proposé de fusionner les actuelles Sections du traitement électronique des données et des communications en une nouvelle Section des services d'appui électronique et de créer un nouveau poste à la classe P-5 pour le chef de cette section.

n) **Section des transports.** La Mission ayant assumé les tâches qu'accomplissait auparavant le fournisseur de services d'appui logistique, et vu l'élargissement de son parc automobile, il est proposé de reclasser le poste de chef de la Section des transports de P-4 à P-5 et de créer 13 nouveaux postes pour le personnel international, dont 2 dans la catégorie des administrateurs [chef du Groupe des transports automobiles (P-4) et chef du Groupe de l'entretien des véhicules (P-3)], 10 postes du Service mobile (1 spécialiste du système de contrôle du matériel des missions/Reality, 1 régulateur des transports, 1 superviseur des chauffeurs, 1 spécialiste du contrôle de la qualité, 4 mécaniciens et 1 spécialiste des pièces de

rechange), 1 poste d'agent des services généraux (assistant à l'administration), ainsi que 68 postes d'agent local (20 commis et chauffeurs, 3 assistants du régulateur des transports, 10 chauffeurs de camions moyens, 15 chauffeurs d'autocars/véhicules légers, 2 opérateurs de dépanneuse, 8 mécaniciens, 2 soudeurs, 4 tôliers en carrosserie, et 4 commis aux stocks) et 1 poste de Volontaire des Nations Unies (assistant au contrôle de la qualité).

D. Effectifs actuels et proposés

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur					Agents des services généraux et catégories apparentées			Services de sécurité	Personnel local	Administrateurs recrutés sur le plan local	Volontaires des Nations Unies	Total général			
	SGA	SSG	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Service mobile						Ire classe	Autres classes	Total
Services organiques																
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général																
Effectifs actuels	1	1	-	3	2	-	-	7	1	-	2	-	3	3	-	13
Effectifs proposés	1	-	1	3	2	-	-	7	1	-	3	-	4	3	-	14
Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général aux opérations et à la gestion																
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effectifs proposés	-	1	-	1	1	-	-	3	-	-	2	-	2	2	-	7
Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général à la gouvernance et à la stabilisation																
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effectifs proposés	-	1	-	1	1	1	-	4	-	-	2	-	2	2	-	8
Bureau du commandant de la Force																
Effectifs actuels	-	1	-	-	-	-	-	1	-	-	6	-	6	14	-	21
Effectifs proposés	-	1	1	-	-	-	-	2	-	-	5	-	5	14	-	21
Bureau du chef des observateurs militaires																
Effectifs actuels	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	1	-	1	32	-	34
Effectifs proposés	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	1	-	1	32	-	34
Bureau du chef de la police civile																
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10	-	10
Effectifs proposés	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	1	-	1	10	-	12

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur					Agents des services généraux et catégories apparentées			Services de sécurité	Personnel local	Administrateurs recrutés sur le plan local	Volontaires des Nations Unies général	Total	
	SGA	SSG	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total						Service mobile
Bureau des droits de l'homme														
Effectifs actuels	-	-	-	1	4	5	2	12	1	-	1	-	2	18
Effectifs proposés	-	-	-	1	4	5	2	12	1	-	1	-	2	18
Bureau des affaires politiques														
Effectifs actuels	-	-	1	1	1	3	2	8	3	-	-	-	3	14
Effectifs proposés	-	-	1	1	1	3	2	8	3	-	-	-	3	14
Bureau des politiques et de la planification														
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effectifs proposés	-	-	1	1	1	2	-	5	-	2	-	-	2	7
Bureau des affaires civiles														
Effectifs actuels	-	-	-	1	7	7	2	17	3	-	-	-	3	11
Effectifs proposés	-	-	1	-	7	7	2	17	3	-	-	-	3	11
Bureau de l'information														
Effectifs actuels	-	-	-	1	1	2	-	4	1	-	-	-	1	5
Effectifs proposés	-	-	1	1	2	6	3	13	1	6	-	-	7	37
Groupe d'action antinimines														
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	-	2
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	-	2
Total partiel, services organiques														
Effectifs actuels	1	2	-	2	7	15	18	6	51	9	-	10	19	81
Effectifs proposés	1	3	1	8	8	19	25	9	74	9	-	23	32	117
Division de l'administration														
Bureau du Directeur de l'administration														
Effectifs actuels	-	-	-	1	1	1	3	-	6	-	1	1	2	4
Effectifs proposés	-	-	1	-	1	2	5	1	10	-	1	8	9	4

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur										Agens des services généraux et catégories apparentées			Services de sécurité Total	Personnel local	Administrateurs recrutés sur le plan local	Volontaires des Nations Unies général	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Service mobile Total	Ire classe	Autres classes	Services de sécurité						
												Total	de					
Section de la coordination de la sécurité																		
	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	-	-	20	20	7	-	-	29
Effectifs actuels																		
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	1	2	-	3	-	-	-	40	40	20	-	-	63
Services administratifs																		
Bureau du chef des services administratifs																		
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effectifs actuels																		
Effectifs proposés	-	-	-	1	-	-	1	-	2	-	-	1	-	1	1	-	-	4
Section des finances																		
	-	-	-	-	1	1	2	1	5	1	1	6	-	8	13	-	-	26
Effectifs actuels																		
Effectifs proposés	-	-	-	-	1	1	4	1	7	1	1	8	-	10	15	-	-	32
Section du personnel																		
	-	-	-	-	1	1	1	-	3	5	-	-	-	5	4	-	-	12
Effectifs actuels																		
Effectifs proposés	-	-	-	-	1	1	2	1	5	5	-	-	-	5	4	-	-	14
Section des services médicaux																		
	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effectifs actuels																		
Effectifs proposés	-	-	-	-	1	2	-	3	-	-	2	-	-	2	1	-	-	6
Section des services généraux																		
	-	-	-	-	-	1	2	1	4	16	-	2	-	18	12	-	5	39
Effectifs actuels																		
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	1	2	1	4	16	-	2	-	18	12	-	5	39
Section des achats																		
	-	-	-	-	1	1	2	-	4	6	-	-	-	6	7	-	-	17
Effectifs actuels																		
Effectifs proposés	-	-	-	-	1	3	3	1	8	6	-	4	-	10	10	-	-	28
Section des services d'appui régionaux																		
	-	-	-	-	-	1	-	-	1	14	-	2	-	16	30	-	-	47
Effectifs actuels																		
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	1	-	-	1	14	-	2	-	16	30	-	-	47

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						Agents des services généraux et catégories apparentées			Services de sécurité	Personnel local	Administrateurs recrutés sur le plan local	Volontaires des Nations Unies	Total général		
	SGA	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total	Service mobile						1re classe	Autres classes
Service central d'appui intégré																
Bureau du chef du Service central d'appui intégré																
Effectifs actuels	-	-	-	1	-	1	-	2	1	1	-	-	2	5	-	9
Effectifs proposés	-	-	-	1	-	1	-	3	1	1	-	-	2	5	-	10
Section des bâtiments et des services techniques																
Effectifs actuels	-	-	-	-	1	1	-	2	8	-	-	-	8	32	-	58
Effectifs proposés	-	-	-	-	1	3	-	4	13	-	-	-	13	116	-	145
Section mixte du contrôle des mouvements																
Effectifs actuels	-	-	-	-	1	-	-	1	4	-	-	-	4	10	-	19
Effectifs proposés	-	-	-	-	2	-	-	2	8	-	-	-	8	20	-	38
Section de l'appui aérien																
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	1	-	1	4	-	-	-	4	10	-	18
Effectifs proposés	-	-	-	1	1	7	-	9	13	-	3	-	16	67	-	107
Section des approvisionnements																
Effectifs actuels	-	-	-	-	1	1	-	2	5	-	-	-	5	20	-	37
Effectifs proposés	-	-	-	-	1	2	1	4	5	-	-	-	5	40	-	59
Section des mémorandums d'accord et des marchés																
Effectifs actuels	-	-	-	-	1	3	-	4	7	-	-	-	7	5	-	16
Effectifs proposés	-	-	-	-	1	3	-	4	7	-	-	-	7	5	-	16
Section des services d'appui électronique																
Effectifs actuels ^a	-	-	-	-	2	2	-	4	16	-	1	-	17	34	-	73
Effectifs proposés	-	-	-	1	2	2	-	5	16	-	1	-	17	34	-	74
Section des transports																
Effectifs actuels	-	-	-	-	1	1	-	2	10	-	-	-	10	32	-	60

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur										Agents des services généraux et catégories apparentées			Services de sécurité	Personnel local	Administrateurs recrutés sur le plan local	Volontaires des Nations Unies général	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total	Service mobile	1re classe	Autres classes							
Effectifs proposés	-	-	-	-	1	2	2	-	5	20	-	1	-	21	100	-	17	143	
Total, Division de l'administration																			
Effectifs actuels	-	-	-	1	5	14	21	2	43	97	3	12	20	132	225	-	72	472	
Effectifs proposés	-	-	1	2	9	22	39	6	79	125	3	32	40	200	484	-	85	848	
Total																			
Effectifs actuels	1	2	-	3	12	29	39	8	94	106	3	22	20	151	306	-	79	630	
Effectifs proposés	1	3	2	10	17	41	64	15	153	134	3	55	40	232	601	-	92	1 078	

* Soit 21 postes à la Section du traitement électronique de l'information (1 P-4, 1 P-3, 5 agents du Service mobile, 1 agent des services généraux (autres classes), 10 agents locaux et 3 Volontaires des Nations Unies) et 52 postes à la Section des communications (1 P-4, 1 P-3, 11 agents du Service mobile, 24 agents locaux et 15 Volontaires des Nations Unies).

E. Déploiement du personnel civil

Catégorie de personnel	2000												2001											
	Effectifs autorisés ^a						Chiffres effectifs						Chiffres prévus											
	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin						
Personnel international																								
Secrétaire général adjoint	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1					
Sous-Secrétaire général	2	2	2	1	2	2	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3					
D-2	-	-	-	-	1	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2					
D-1	3	2	2	2	2	2	2	5	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7					
P-5	12	5	5	5	6	4	4	12	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14					
P-4	29	13	12	11	11	13	11	22	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31					
P-3	39	33	34	33	32	35	35	40	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45					
P-2/P-1	8	13	14	14	14	15	14	14	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15					
Total partiel	94	69	70	68	66	75	70	99	118	118	137	153	153	153	153	153	153	153	153					
Agents des services généraux (1re classe)	3	-	-	-	-	-	-	1	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3					
Agents des services généraux (autres classes)	22	27	27	33	34	38	40	50	55	55	55	55	55	55	55	55	55	55	55					
Total partiel	25	27	27	33	34	38	40	51	57	57	58	58	58	58	58	58	58	58	58					
Service mobile	106	99	99	99	102	103	108	119	119	119	124	134	134	134	134	134	134	134	134					
Service de sécurité	20	4	4	3	4	6	6	14	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40					
Total partiel	126	103	103	102	106	109	114	133	159	159	164	174	174	174	174	174	174	174	174					
Total, personnel international	245	199	200	203	206	222	224	283	334	334	359	385	385	385	385	385	385	385	385					
Personnel local	306	175	186	306	281	279	298	398	478	478	538	601	601	601	601	601	601	601	601					
Volontaires des Nations Unies	79	62	64	67	69	72	72	88	92	92	92	92	92	92	92	92	92	92	92					
Total partiel	385	237	250	373	350	351	370	486	570	570	630	693	693	693	693	693	693	693	693					
Total	630	436	450	576	556	573	594	769	904	904	989	1 078	1 078	1 078	1 078	1 078	1 078	1 078	1 078					

^a Conformément à la résolution 54/241 B de l'Assemblée générale, en date du 15 juin 2000.

Annexe I

Prévisions de dépenses révisées pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001

A. État récapitulatif

(En dollars des États-Unis)

Catégories de dépense	(1)	(2)	(3)	(4)=(2)-(3)	(5)	(6)=(4)-(1)
	1er juillet 2000- 30 juin 2000*	Prévisions révisées pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Total	Dépenses non renouvelables	Dépenses supplémen- taires
		1er juillet- 31 déc. 2000	1er janv.- 30 juin 2001			
	Montant réparti	Prévisions de dépenses	Prévisions révisées			
I. Personnel militaire						
1. Observateurs militaires	13 951,5	7 447,8	6 525,5	13 973,3	—	21,8
2. Contingents	224 633,7	112 213,6	114 615,6	226 829,2	7 791,0	2 195,5
3. Autres dépenses afférentes au personnel militaire						
a) Matériel appartenant aux contingents	51 417,5	27 497,7	36 181,1	63 678,8	—	12 261,3
b) Soutien logistique autonome	59 087,0	25 168,9	27 473,4	52 642,3	—	(6 444,7)
c) Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	4 464,0	1 282,7	3 181,3	4 464,0	—	—
Total partiel, rubrique 3	114 968,5	53 949,3	66 835,8	120 785,1	—	5 816,6
Total, catégorie I	353 553,7	173 610,7	187 976,9	361 587,6	7 791,0	8 033,9
II. Personnel civil						
1. Police civile	3 219,6	840,7	1 611,8	2 452,5	—	(767,1)
2. Personnel international et personnel local	28 556,9	13 128,5	22 010,3	35 138,8	—	6 581,9
3. Volontaires des Nations Unies	3 296,5	1 267,9	1 602,4	2 870,3	—	(426,2)
4. Personnel fourni par des gouvernements	—	—	—	—	—	—
5. Observateurs électoraux civils	—	—	—	—	—	—
Total, catégorie II	35 073,0	15 237,1	25 224,5	40 461,6	—	5 388,6
III. Dépenses opérationnelles						
1. Locaux/hébergement	6 106,6	2 569,9	17 251,0	19 820,9	12 489,3	13 714,3
2. Remise en état des infrastructures	—	—	2 760,0	2 760,0	1 725,0	2 760,0
3. Transports	14 730,7	3 498,6	12 926,5	16 425,1	8 711,4	1 694,4

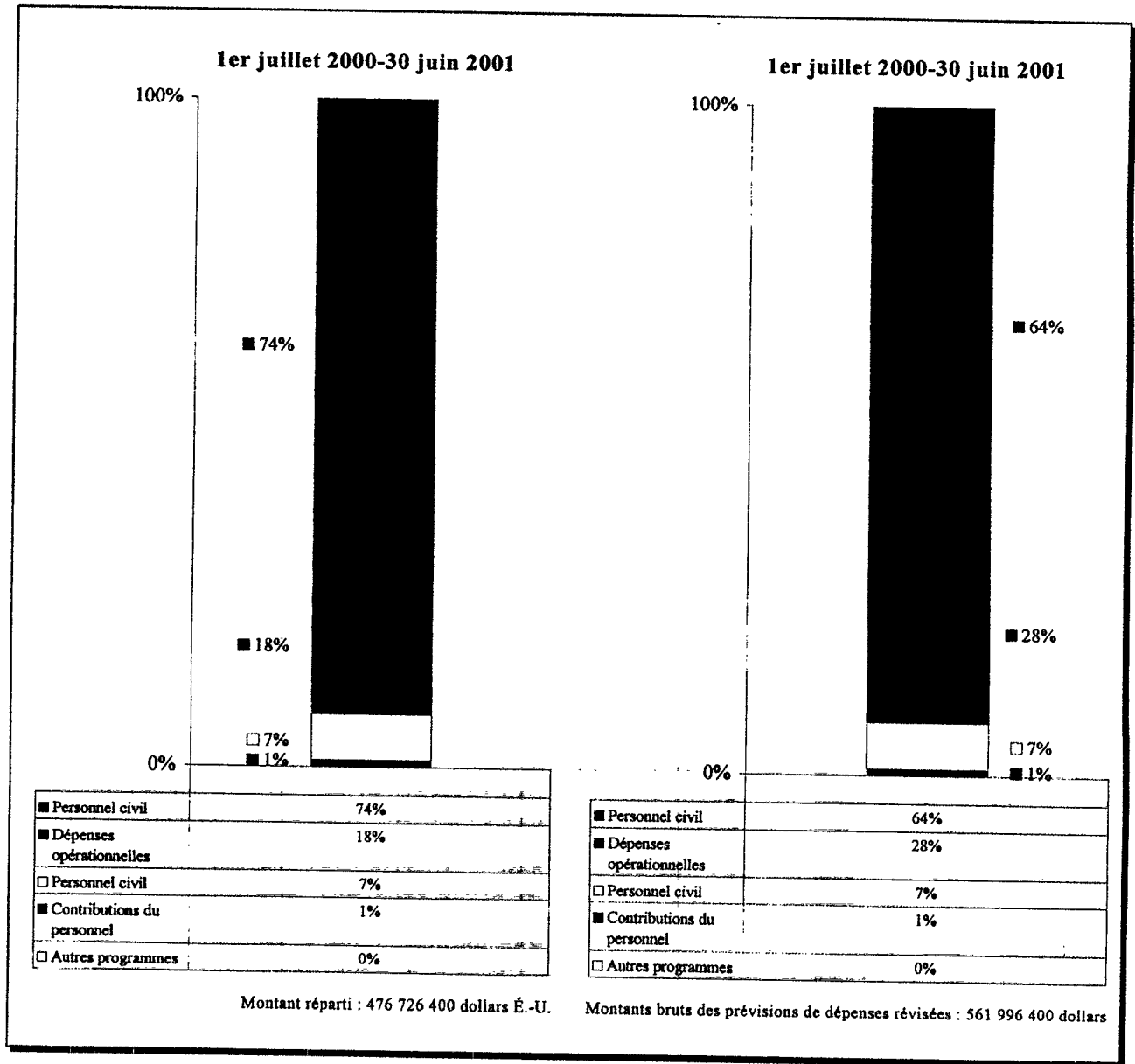
Catégories de dépense	(1)	(2)	(3)	(4)-(2)-(3)	(5)	(6)=(4)-(1)
	1er juillet 2000- 30 juin 2000*	Prévisions révisées pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Total	Dépenses non renouvelables	Dépenses supplémentaires
		1er juillet- 31 déc. 2000	1er janv.- 30 juin 2001			
	Montant réparti	Prévisions de dépenses	Prévisions révisées			
4. Opérations aériennes	43 599,4	25 576,3	32 364,9	57 941,2	1 162,0	14 341,8
5. Opérations navales	-	-	-	-	-	-
6. Transmissions	1 771,2	909,2	4 524,0	5 433,2	3 033,0	3 662,0
7. Matériel divers	903,6	638,3	15 860,2	16 498,5	16 311,8	15 594,9
8. Fournitures et services	16 818,1	7 033,4	7 989,2	15 022,6	-	(1 795,5)
9. Fret aérien et de surface						
a) Transport du matériel appartenant aux contingents	-	3 039,0	16 628,0	19 667,0	-	19 667,0
b) Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	62,4	540,9	1 129,1	1 670,0	-	1 607,6
Total partiel, rubrique 9	62,4	3 579,9	17 757,1	21 337,0	-	21 274,6
Total, catégorie III	83 992,0	43 805,6	111 432,9	155 238,5	43 432,5	71 246,5
IV. Autres programmes						
1. Fournitures et services liés aux élections	-	-	-	-	-	-
2. Programmes d'information	309,3	89,2	520,4	609,6	220,0	300,3
3. Programmes de formation	-	2,5	190,6	193,1	-	193,1
4. Programmes de déminage	6,0	-	6,0	6,0	-	-
5. Aide au désarmement et à la démobilisation	31,6	-	31,6	31,6	-	-
Total, catégorie IV	346,9	91,7	748,6	840,3	220,0	493,4
V. Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi	-	-	-	-	-	-
VI. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	-	-	-	-	-	-
VII. Contributions du personnel	3 760,8	1 247,8	2 620,6	3 868,4	-	107,6
Montant brut, catégories I à VII	476 726,4	233 992,9	328 003,5	561 996,4	51 443,5	85 270,0

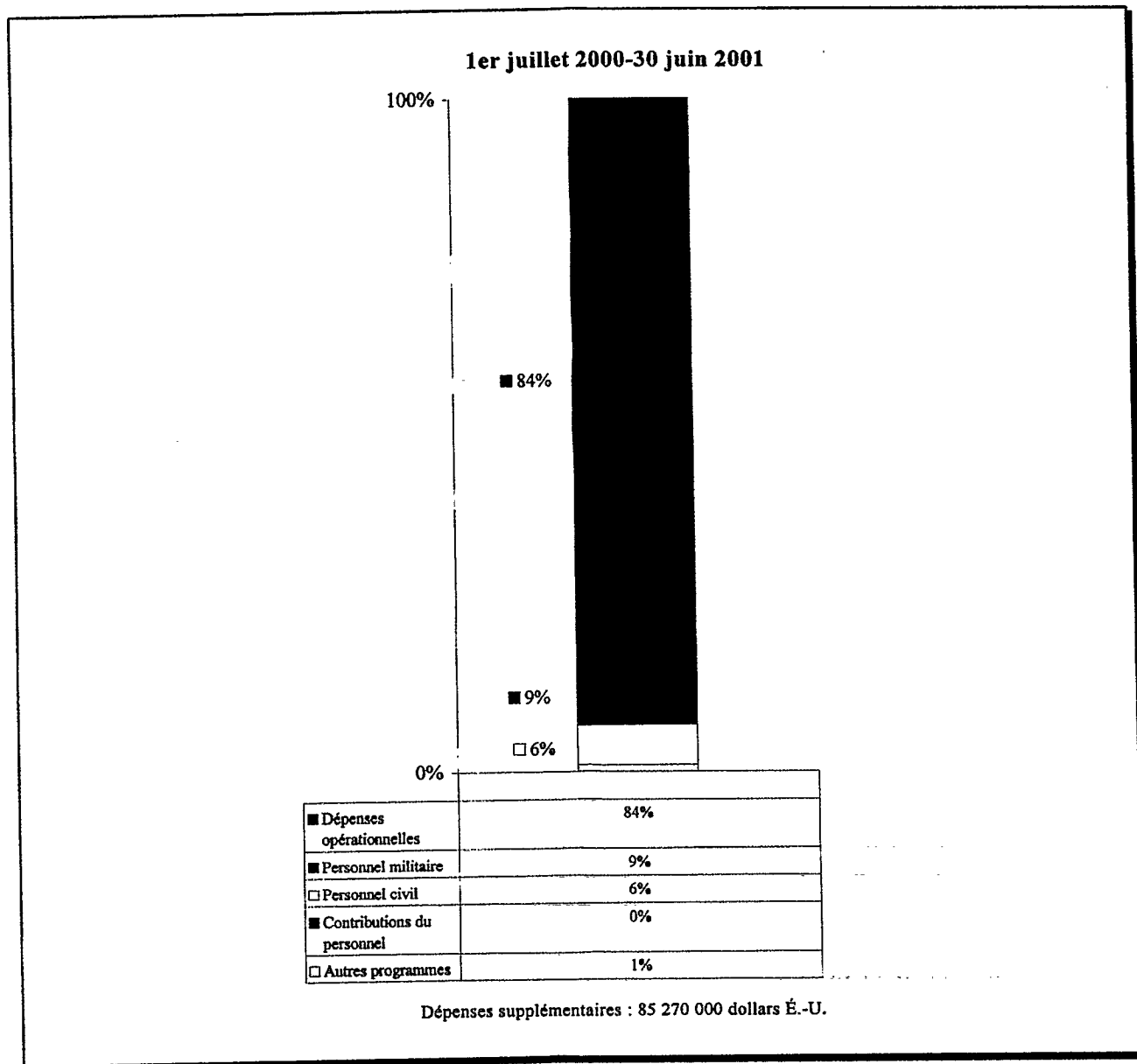
Catégories de dépense	(1)	(2)	(3)	(4) = (2) - (3)	(5)	(6) = (4) - (1)
	1er juillet 2000- 30 juin 2000*	Prévisions révisées pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		Total	Dépenses non renouvelables	Dépenses supplémentaires
		1er juillet- 31 déc. 2000	1er janv.- 30 juin 2001			
	Montant réparti	Prévisions de dépenses	Prévisions révisées			
VIII. Recettes provenant des contributions du personnel	(3 760,8)	(1 247,8)	(2 620,6)	(3 868,4)	-	(107,6)
Montant net, catégories I à VIII	472 965,6	232 745,1	325 382,9	558 128,0	51 443,5	85 162,4
IX. Contributions volontaires en nature (budgétisées)	-	-	2 025,2	2,025,2	-	-
X. Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	-	-	-	-	-	-
Total	476 726,4	233 992,9	330 028,7	564 021,6	51 443,5	85 270,0

* Sur la base des crédits ouverts conformément à la résolution 54/241 B de l'Assemblée générale.

B. Répartition des ressources (montant brut) par grande catégorie

i) Montant réparti et montants bruts des prévisions de dépenses révisées^a



ii) Dépenses supplémentaires^{b, c}

- ^a Les autres programmes représentent moins de 1 % du total des ressources.
- ^b Les contributions du personnel et les autres programmes représentent moins de 1 % du total des ressources.
- ^c Les chiffres ayant été arrondis, le total peut ne pas représenter 100 %.

C. Renseignements complémentaires

Personnel militaire

Montant réparti : 353 553 700 dollars; prévisions de dépenses révisées : 361 587 600 dollars; écart : 8 033 900 dollars

1. Le montant révisé de 361 587 600 dollars demandé à ce titre représente une augmentation de 8 033 900 dollars liée aux observateurs militaires (21 800 dollars), aux contingents (2 195 500 dollars) et autres objets de dépense au titre du personnel militaire (5 816 600 dollars), traduisant le renforcement de la composante militaire de la MINUSIL, qui est passée de 11 100 hommes à 13 000 (12 740 membres des contingents et 260 observateurs militaires).

Observateurs militaires

2. Les montants supplémentaires inscrits à cette rubrique sont calculés sur la base du déploiement effectif entre le 1er juillet 2000 et le 31 janvier 2001 des 260 observateurs militaires autorisés dans le cadre de la Mission, selon le calendrier figurant au tableau 1 ci-dessous, et tiennent compte d'un facteur de retard de déploiement de 5 % au titre de l'allocation de subsistance (missions) pour la période comprise entre le 1er janvier et le 30 juin 2001.

Tableau 1

Déploiement des observateurs militaires

2000							2001				
Nombre effectif							Nombre prévu				
Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin
252	263	240	243	243	243	248	260	260	260	260	260

Contingents

3. Le montant additionnel net de 2 195 500 dollars demandé à cette rubrique s'explique par une augmentation des crédits budgétaires au titre du renforcement des contingents de la Mission, qui passeront de 10 840 à 12 740 hommes, tous grades confondus (19 456 600 dollars), augmentation compensée en partie par une diminution des dépenses prévues au titre des rations (11 449 400 dollars), imputable à une baisse du prix unitaire des rations et des rations collectives, et par une réduction des dépenses prévues au titre du déploiement, de la relève et du rapatriement (5 811 700 dollars) étant donné que le nombre de relèves a été revu à la baisse.

4. Les montants requis pour rembourser les dépenses des pays fournissant des contingents ont été calculés sur la base des taux standard approuvés par l'Assemblée générale. On trouvera ces taux et tous les autres taux utilisés pour calculer les coûts afférents aux contingents à l'annexe II.A du présent rapport, ces calculs sont fondés sur les contingents effectivement déployés entre le 1er juillet 2000 et le 31 janvier 2001 et les effectifs devant être déployés entre le 1er février et le 30 juin 2001, comme indiqué au tableau 2 ci-dessous :

Tableau 2
Déploiement du personnel des contingents

2000						2001					
Nombre effectif						Nombre prévu					
Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin
12 183	12 249	12 197	12 265	12 555	10 484	10 484	9 363	11 828	12 740	12 740	12 740

5. Le montant révisé demandé au titre de l'indemnité de subsistance (missions), soit 3 622 300 dollars, représente une augmentation de 2 694 800 dollars imputable au versement de l'indemnité intégrale aux officiers d'état-major à partir du 1er octobre 2000 en lieu et place de la fourniture des repas et du logement par la Mission.

Matériel appartenant aux contingents

6. Le montant révisé qui figure à cette rubrique, soit 63 678 800 dollars, se fonde sur les mémorandums d'accord conclus avec les pays fournissant des contingents et sur les négociations en cours avec les pays pressentis pour fournir des contingents, et représente une augmentation de 12 261 300 dollars, qui s'explique par le renforcement des effectifs militaires autorisés pour la Mission. Les prévisions de dépenses ont été calculées sur la base des taux standard de remboursement des contrats de location avec services, et tiennent compte du matériel fourni par l'ONU pour ce qui est des postes de commandement de secteur, des installations médicales de niveau II et d'un bataillon d'infanterie. Les chiffres indiqués comprennent des dépenses non renouvelables qui permettront de repeindre aux couleurs de l'ONU le matériel appartenant aux contingents et de repeindre aux couleurs nationales le matériel des contingents indien et jordanien ainsi que des prévisions de dépenses au titre des munitions utilisées à des fins opérationnelles. Sous réserve des décisions issues de l'examen technique et administratif, cette rubrique prévoit aussi un montant de 4 618 700 dollars qui représente la juste valeur marchande générique du matériel appartenant aux contingents perdu à la suite d'actes d'agression.

Soutien logistique autonome

7. La réduction des dépenses d'un montant de 6 444 700 dollars s'explique par la composition actuelle des contingents et tient compte du rapatriement des contingents indien et jordanien. Les prévisions se fondent sur les mémorandums d'accord conclus avec les pays fournissant des contingents et les négociations en cours avec les pays pressentis pour fournir des contingents.

Personnel civil

Montant réparti : 35 073 000 dollars; prévisions de dépenses révisées : 40 461 600 dollars; écart : 5 388 600 dollars

8. Le montant révisé à cette rubrique, soit 40 461 600 dollars, couvre les dépenses prévues au titre de la police civile (2 452 500 dollars), du personnel international et du personnel local (35 138 800 dollars) et des Volontaires des Nations Unies (2 870 300 dollars) et se fondent sur le déploiement progressif, selon le nouveau calendrier figurant à la section VIII.D du présent rapport, d'un effectif civil de

1 078 personnes, dont 385 fonctionnaires recrutés sur le plan international (153 administrateurs, 58 agents des services généraux, 134 agents du Service mobile et 40 membres du Service de sécurité), 601 agents locaux et 92 Volontaires des Nations Unies, ainsi que 60 conseillers de police civile.

Police civile

9. La réduction du montant demandé à cette rubrique (767 100 dollars) s'explique par le déploiement des 60 conseillers de police civile autorisés pour la Mission entre le 1er juillet 2000 et le 31 janvier 2001 (voir tableau 3 ci-dessous) et tient compte d'un facteur de retard de déploiement de 10 % concernant le calcul de l'indemnité de subsistance (missions) pour la période comprise entre le 1er février et le 30 juin 2001.

Tableau 3
Déploiement des conseillers de police civile

2000							2001				
Nombre effectif							Nombre prévu				
Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin
34	34	34	34	34	33	33	60	60	60	60	60

Personnel international et personnel local

10. Le montant révisé de 35 138 800 dollars correspond à une augmentation de 6 581 900 dollars, qui tient au déploiement effectif du personnel civil entre le 1er juillet 2000 et le 31 janvier 2001 et au déploiement progressif de 140 personnes recrutées sur le plan international et de 295 personnes recrutées sur le plan local, ce qui portera les effectifs à 986 personnes, dont 385 fonctionnaires recrutés sur le plan international (153 de la catégorie des administrateurs, 58 agents des services généraux, 134 agents du Service mobile et 40 membres du Service de sécurité) et 601 agents locaux (voir le calendrier révisé de déploiement figurant à la section VIII.E du présent rapport).

11. Les montants demandés au titre du personnel recruté sur le plan international ont été calculés sur la base des traitements standard pour New York en ce qui concerne 30 % des postes internationaux et sur celle du barème des traitements applicables aux contrats de durée limitée en ce qui concerne les 70 % restants. Le montant prévu au titre des dépenses communes de personnel fait apparaître une réduction de 50 % liée au fait que le coût du personnel engagé spécialement pour la mission est moindre. Les traitements et dépenses communes de personnel ayant trait au personnel local se fondent sur le barème des traitements en vigueur dans la zone de la mission (voir annexe II.A du présent rapport). Les montants demandés au titre des traitements, des dépenses communes de personnel et de l'indemnité de subsistance (missions) en ce qui concerne le personnel international et le personnel local tiennent également compte d'un taux de vacance de postes de 10 %. Les chiffres indiqués comprennent par ailleurs la prime de risque.

12. Pour ce qui est de la rubrique Autres frais de voyage (voir annexe II.A), le montant de 671 500 dollars représente une augmentation de 444 800 dollars et couvre les frais de voyage motivés par des consultations politiques et militaires, des ré-

unions, des séances d'information et des conférences, ainsi que les frais de voyage du personnel du Siège de l'ONU au titre de l'appui administratif et technique fourni à la Mission, les voyages dans les pays fournissant des contingents et les déplacements du personnel de la MINUSIL dans les pays de la région.

Volontaires des Nations Unies

13. Compte tenu du renforcement des effectifs de la Mission, les Volontaires des Nations Unies passeraient de 79 à 92. Les Volontaires supplémentaires exerceraient les fonctions d'assistant aux opérations aériennes, d'assistant chargé de la gestion des contrats de services de transport aérien et d'assistant chargé du contrôle de la qualité des transports. La réduction de 426 200 dollars à cette rubrique tient à un moindre rythme de déploiement entre le 1er juillet 2000 et le 31 janvier 2001. Compte tenu des changements intervenus dans le déploiement des Volontaires et du calendrier de déploiement progressif figurant à la section VIII.E du présent rapport, les prévisions budgétaires révisées permettraient de financer un total de 938 mois/personne.

Dépenses opérationnelles

Montant réparti : 83 992 000 dollars; prévisions de dépenses révisées : 155 238 500 dollars; écart : 71 246 500 dollars

14. Le montant révisé fait apparaître une augmentation de 71 246 500 dollars imputable à des dépenses supplémentaires aux rubriques Locaux/hébergement (13 714 300 dollars), Remise en état des infrastructures (2 760 000 dollars), Transports (1 694 400 dollars), Opérations aériennes (14 341 800 dollars), Transmissions (3 662 000 dollars), Matériel divers (15 594 900 dollars) et Fret aérien et de surface (21 274 600 dollars), compensée en partie par une réduction à la rubrique Fournitures et services (1 795 500 dollars). Comme exposé à l'annexe II.C du présent rapport, le montant révisé comprend des dépenses non renouvelables de 43 432 500 dollars pour l'acquisition d'articles divers en vue du renforcement des effectifs de la Mission, étant donné qu'il était impossible de prévoir la plupart de ces dépenses durant l'établissement du budget initial de la MINUSIL pour l'exercice 2000-2001.

Locaux/logement

15. Le montant additionnel prévu à cette rubrique, soit 13 714 300 dollars, correspond à l'achat de bâtiments préfabriqués supplémentaires destinés au personnel militaire des camps de transit, des postes de commandement de secteur et des bases aériennes (12 489 300 dollars); à l'augmentation des dépenses liées à la remise en état des locaux, la plupart des bâtiments ayant été gravement endommagés et devant subir des travaux de rénovation, de remise en état et d'aménagement importants, et à la préparation des sites en prévision de l'installation des préfabriqués (937 700 dollars); aux services et aux fournitures d'entretien (268 500 dollars); et aux services collectifs de distribution (1 565 700 dollars). L'augmentation est en partie compensée par des réductions au titre de la location des locaux (1 543 700 dollars), qui tiennent au fait que les officiers d'état-major ne sont plus logés à l'hôtel (voir également le paragraphe 5 ci-dessus).

Remise en état des infrastructures

16. Le montant révisé inscrit à cette rubrique représente une augmentation de 2 760 000 dollars au titre de l'amélioration des pistes d'atterrissage et des tours de contrôle aérien des aéroports de Lungu et de Hastings (785 000 dollars), de l'amélioration des routes dans la zone de la mission (250 000 dollars) et de l'achat de six ponts modulaires en remplacement des ponts Bailey prêtés par un pays fournissant des contingents, lequel les a retirés au moment du rapatriement des troupes (1 725 000 dollars).

Transports

17. Le montant additionnel de 16 425 100 dollars inscrit à cette rubrique correspond à l'achat de 212 véhicules supplémentaires (voir annexe II.C du présent rapport) afin de tenir compte de l'augmentation du personnel civil, ce qui porte le parc automobile de l'ONU à 755 véhicules. Les 65 véhicules 4 x 4 supplémentaires demandés se répartissent selon les ratios suivants : 1:2,5 pour le personnel international et 1:4,5 pour les officiers d'état major et les Volontaires des Nations Unies. Les montants demandés au titre du carburant et des lubrifiants (5 296 400 dollars) et de l'assurance responsabilité au tiers (370 300 dollars) permettront de couvrir les besoins estimés du parc automobile appartenant à l'ONU, soit 753 véhicules (deux remorques ne sont pas comptabilisées) et du parc automobile appartenant aux contingents, soit 2 067 véhicules.

Opérations aériennes

18. Compte tenu du renforcement de la composante militaire de la MINUSIL, du déploiement progressif prévu par la Mission dans des endroits stratégiques clefs et dans les principaux centres de population, ainsi que du renforcement de la capacité de la Mission de riposter vigoureusement à tout acte d'agression, s'il y a lieu, le budget révisé table sur une flotte de 18 hélicoptères et de quatre avions fournis au titre d'arrangements commerciaux à long terme ou en vertu de lettres d'attribution, soit trois avions de plus que le nombre prévu dans le budget initial de la Mission :

a) Six hélicoptères utilitaires moyens (deux MI-8 et quatre MI-8 MTV-1), quatre hélicoptères de transport lourds (MI-26) et huit hélicoptères militaires (quatre MI-24 et quatre MI-8 MT);

b) Un avion d'affaires et trois avions de transport lourds (IL-76) prêtés par la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo).

19. Le budget prévoit également les frais de location de deux hélicoptères de transport moyens Sikorsky (S-61N) pour la période du 13 décembre 2000 au 31 mars 2001. Les montants prévus au titre de la location/affrètement, du déploiement et du rapatriement, de la peinture des appareils ainsi que de l'assurance responsabilité au tiers tiennent compte des tarifs actuels ou projetés fixés par contrat ou par lettre d'attribution, des prévisions de consommation de carburant et de l'utilisation des avions en dehors de la zone de la mission, essentiellement en vue du transport de fret à partir de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi. L'annexe II.A contient des précisions quant aux coûts correspondants.

20. Compte tenu des éléments décrits au paragraphe précédent, le montant additionnel inscrit à cette rubrique se chiffre à 57 941 200 dollars et couvre les opéra-

tions des hélicoptères (51 064 500 dollars) et des avions (4 802 000 dollars), ainsi que l'indemnité de subsistance des équipages (385 700 dollars) et les autres dépenses afférentes aux opérations aériennes (1 689 000 dollars), soit une augmentation de 14 341 800 dollars par rapport au budget initial de la MINUSIL.

Transmissions

21. Le montant révisé qui figure à cette rubrique, soit 5 433 200 dollars, s'explique par le renforcement de la Mission et couvre l'acquisition de matériel radio, satellite et téléphonique et de matériel divers (2 950 200 dollars) aux fins d'améliorer la liaison par réseau avec le Siège, les quatre postes de commandement de secteur et les 11 bases d'opérations (pour plus de détails, se reporter à l'annexe II.C). Le budget tient également compte des pièces de rechange et des fournitures (1 079 500 dollars), du matériel d'atelier et de tests (82 800 dollars) et des communications par réseaux commerciaux (1 320 700 dollars). Les montants demandés sont calculés sur la base de l'expérience passée et du profil de dépenses effectivement constatées et sont présentés à l'annexe II.A.

Matériel divers

22. Comme précisé à l'annexe II.C, le montant révisé qui figure à cette rubrique, soit 16 498 500 dollars, couvre l'acquisition de mobilier de bureau (410 600 dollars), de matériel de bureau (179 400 dollars), de matériel informatique (2 895 300 dollars), de groupes électrogènes (5 240 800 dollars), de matériel d'observation (2 774 400 dollars), de citernes à essence et de débitmètres (243 600 dollars), de citernes à eau et de fosses septiques (368 000 dollars), de matériel médical et dentaire (575 000 dollars, dont un montant estimatif de 185 000 dollars réservé à l'acquisition de matériel supplémentaire visant à moderniser les installations dont le Gouvernement suédois a fait don), de matériel d'hébergement (552 000 dollars), de matériel de réfrigération (334 100 dollars), de matériel pour la défense des périmètres (583 700 dollars), de matériel d'épuration de l'eau (1 687 600 dollars) et d'autre matériel divers (467 300 dollars). Il s'explique par l'élargissement de la Mission et le renforcement des effectifs au siège de la MINUSIL, dans les quatre postes de commandement de secteur et dans les 11 bases d'opérations. Le montant demandé au titre des pièces de rechange, des réparations et de l'entretien a été revu à la baisse au vu des dépenses effectivement engagées (716 900 dollars). Le montant inscrit à cette rubrique couvre également l'acquisition du matériel et des logiciels nécessaires à l'établissement d'un système d'information géographique (268 000 dollars). Ce système permettrait au personnel civil et militaire de la Mission, de la Force, des postes de commandement de secteur, des états-majors de bataillon et des postes d'opérations ainsi qu'au Siège de l'ONU à New York de disposer de données politiques, humanitaires, militaires, logistiques et géographiques, ce qui faciliterait les opérations quotidiennes et la prise de décisions.

Fournitures et services

23. Le montant révisé inscrit à cette rubrique, soit 15 022 600 dollars, couvre les services divers (9 461 400 dollars) et les fournitures (5 561 200 dollars), et tient compte des besoins nouveaux au titre du contrat de services d'appui logistique pour la période comprise entre le 1er juillet et le 21 novembre 2000 (2 400 000 dollars) et des services contractuels concernant l'enlèvement des ordures, l'entretien des groupes électrogènes, les services de communication et d'informatique (1 909 800 dol-

lars). Il correspond également à des services divers, tels que les frais bancaires, les services de transbordement, les frais d'affranchissement du courrier militaire et la location de photocopieuses (4 437 400 dollars). Il prévoit l'acquisition de fournitures médicales pour la prévention du VIH/sida, de produits sanguins et de vaccins (276 700 dollars). Le montant demandé à la rubrique Fournitures pour la défense des périmètres (3 049 000 dollars) vise à couvrir les besoins des contingents dont le soutien logistique n'est pas totalement autonome.

Fret aérien et de surface

24. Le montant révisé demandé à cette rubrique représente une augmentation de 21 274 600 dollars par rapport au budget approuvé, qui est imputable à un accroissement des besoins au titre des transports et du matériel appartenant aux contingents (19 667 000 dollars) et du fret et camionnage par les soins d'entreprises privées (1 607 600 dollars).

25. Le budget initial de la MINUSIL pour l'exercice 2000-2001 prévoyait un montant de 62 400 dollars au titre du fret et du camionnage par les soins d'entreprises privées, mais ne prévoyait pas le transport du matériel appartenant aux contingents. Compte tenu de l'évolution de la situation pendant l'exercice budgétaire, le montant révisé inscrit à cette rubrique s'explique par des dépenses imprévues liées au rapatriement et au déploiement du matériel et des fournitures appartenant aux contingents et par les frais relatifs aux vols commerciaux pour le transport de matériel depuis la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi. Les nouvelles prévisions de dépenses tiennent compte des frais d'acheminement du matériel médical, don du Gouvernement suédois, dans la zone de la mission (500 000 dollars).

Autres programmes

Montant réparti : 346 900 dollars; prévisions de dépenses révisées : 840 300 dollars; écart : 493 400 dollars

26. Le montant révisé de 840 300 dollars inscrit à cette rubrique vise à financer les programmes d'information (609 900 dollars), de formation (193 100 dollars), de déminage (6 000 dollars) et d'aide au désarmement et à la démobilisation (31 600 dollars).

Programmes d'information

27. Les crédits de 609 600 dollars demandés à ce titre représentent une augmentation de 300 300 dollars devant couvrir l'acquisition de matériel de radiodiffusion et de fournitures, telles que cassettes, pellicules et accessoires, et les services contractuels pour la production et la diffusion de brochures, d'affiches et d'autres produits à l'appui de la campagne de sensibilisation du public engagée par la Mission.

Programmes de formation

28. Les prévisions de dépenses inscrites à cette rubrique, soit 193 100 dollars, sont décrites à l'annexe II.A et concernent des programmes de formation dans les domaines des achats, des transmissions et de l'informatique, qui sont proposés au personnel de la MINUSIL à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi.

Contributions du personnel

Montant réparti : 3 760 800 dollars; prévisions de dépenses révisées : 3 868 400 dollars; écart : 107 600 dollars

29. Le montant prévu à cette rubrique correspond à la différence entre les traitements bruts et nets, c'est-à-dire à la retenue à laquelle sont soumis les traitements des fonctionnaires de l'ONU conformément au Statut du personnel. Il a été calculé sur la base du calendrier de déploiement révisé figurant à la section VIII.E du présent rapport, qui prévoit le déploiement de 385 fonctionnaires internationaux et de 601 personnes recrutées sur le plan local.

Recettes provenant des contributions du personnel

Montant réparti : (3 760 800 dollars); prévisions de dépenses révisées : (3 868 400 dollars); écart : (107 600 dollars)

30. Le montant correspondant aux contributions du personnel figurant au paragraphe 29 ci-dessus a été inscrit ici en tant que recettes provenant des contributions du personnel et sera porté au crédit du Fonds de péréquation des impôts créé par l'Assemblée générale dans sa résolution 973 A (X) du 15 décembre 1955. Les États Membres sont crédités d'une partie des avoirs du fonds au prorata de leur quote-part dans le budget de la MINUSIL.

Annexe II

Prévisions de dépenses révisées pour la période du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001 : analyse

A. Coûts standard et coûts propres à la Mission

Description	Prévisions de dépenses						Explication
	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût unitaire ou coût		Coût mensuel	Coût annuel	
			Coût standard	journalier			
(en dollars des États-Unis)							
1. Indemnités de subsistance (missions)							
Hôtel Cape Sierra	171	-	^a	171	-	-	Concerne 10 % du personnel international.
Ailleurs	135	-	^a	135	-	-	Sans changement.
2. Frais de voyage							
Observateurs militaires	2 700	-	^a	2 700	-	-	Sans changement.
Police civile	2 700	-	^a	2 700	-	-	<i>Idem.</i>
Contingents							
Déploiement	943	-	^a	943	-	-	<i>Idem.</i>
Relève	1 244	-	^a	1 244	-	-	<i>Idem.</i>
3. Personnel militaire							
Observateurs militaires	258	254	^a	-	-	-	Compte tenu d'un taux de vacance de postes de 5 %.
Infanterie	9 970	10 877	^a	-	-	-	Sur la base de l'effectif autorisé.
Soutien logistique	870	1 863	^a	-	-	-	Y compris les unités médicales, logistiques, d'aviation et les compagnies du génie.
4. Remboursements aux gouvernements au titre des contingents							
a) Solde et indemnités	988	-	988	-	-	-	Sans changement.
b) Indemnités de spécialistes	291	-	291	-	-	-	<i>Idem.</i>
Infanterie	10 %	-	-	-	10 %	-	Applicable à 10 % des effectifs.
Soutien logistique	25 %	-	-	-	25 %	-	Applicable à 25 % des effectifs.
5. Indemnité d'habillement et d'équipement							
Observateurs militaires	200	-	200	-	-	200	Sans changement.
Police civile	200	-	200	-	-	200	<i>Idem.</i>
Contingents	70	-	70	-	-	-	Taux standard pour l'habillement, le paquetage, l'équipement et les munitions.

Description	Prévisions de dépenses						Explication
	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût unitaire ou coût standard journalier			Coût annuel	
			(en dollars des États-Unis)				
6. Détente et loisirs							
Prime de permission	10,5	—	10,5	10,5	—	—	Payable pour un maximum de sept jours par période de six mois.
7. Rations							
Rations collectives	10,0	—	11,0	5,8	—	—	Sur la base du contrat en cours.
Boîtes de rations	8,0	—	—	6,45	—	—	<i>Idem.</i>
Eau en bouteille	2,55	—	2,55	2,55	—	—	À raison de 4,5 litres d'eau par personne par jour.
8. Indemnité journalière	1,28	—	1,28	—	—	—	Coût standard.
9. Matériel appartenant aux contingents							
Matériel lourd	4 284 792	—	—	—	5 295 575	—	Sur la base de mémorandums d'accord (projets ou signés) (contrats de location avec services) après application du facteur de 6,9 % approuvé pour la mission.
Soutien logistique autonome	4 923 917	—	—	—	4 386 858	—	<i>Idem.</i>
10. Indemnisation en cas de décès et d'invalidité	4 464 000	—	40 000	—	—	4 464 000	Sans changement.
11. Personnel civil							
Police civile	60	34	—	—	—	—	Effectif mensuel moyen du 1er juillet au 31 décembre 2000.
	60	56	—	—	—	—	<i>Idem.</i> , du 1er février au 30 juin 2001.
Personnel international	245	209	—	—	—	—	Effectif mensuel moyen du 1er juillet au 31 décembre 2000
	245	329	—	—	—	—	<i>Idem.</i> , du 1er février au 30 juin 2001.
Personnel local	306	254	—	—	—	—	Effectif mensuel moyen du 1er juillet au 31 décembre 2000
	306	485	—	—	—	—	<i>Idem.</i> , du 1er février au 30 juin 2001.
Volontaires des Nations Unies	79	68	—	—	—	—	Effectif mensuel moyen du 1er juillet au 31 décembre 2000
	79	89	—	—	—	—	<i>Idem.</i> , du 1er février au 30 juin 2001.

Description	Prévisions de dépenses						Explication
	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût			Coût annuel	
			Coût standard	Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel		
(en dollars des États-Unis)							
12. Personnel local							
Traitement net	467	—	^a	—	533	—	Sur la base du barème des traitements locaux au 1er juillet 2000 (G-4, échelon VI).
Dépenses communes de personnel	117	—	^a	—	133	—	<i>Idem.</i>
Contributions du personnel	108	—	^a	—	125	—	<i>Idem.</i>
13. Autres frais de voyage							
Voyages à partir de New York	26 300	—	^a	—	—	83 800	Consultations politiques et militaires.
Voyages à New York	21 300	—	^a	—	—	59 400	Voyages de cadres supérieurs aux fins de réunions et séances d'information.
Voyages à destination des pays fournissant des contingents	—	—	^a	—	—	25 600	Inspections de matériel appartenant aux contingents.
Personnel militaire national	—	—	^a	—	—	21 800	Voyage d'une équipe militaire de pays fournissant des contingents dans la zone de la Mission aux fins de reconnaissance et d'évaluation des besoins.
Chefs d'état-major	—	—	^a	—	—	69 000	Réunion au Siège des chefs d'état-major de neuf pays fournissant des contingents.
Appui administratif et technique	18 400	—	^a	—	—	139 000	Voyage de personnel du Siège dans la zone de la Mission : évaluation du matériel; appui en matière de transmissions et d'informatique; appui technique; suivi de la mise en place du système d'information géographique.
Système de soutien logistique des missions	64 000	—	^a	—	—	64 000	Voyage de personnel du Siège dans le cadre de l'installation de trois modules du système de gestion logistique des missions.
Voyages à destination de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi	59 600	—	^a	—	—	9 500	Pris en compte au titre des programmes de formation.
Voyages du spécialiste de l'Organisation de l'aviation civile internationale	5 300	—	^a	—	—	5 300	Évaluation des opérations aériennes de la Mission.

Description	Prévisions de dépenses						Explication
	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût unitaire ou coût standard journalier		Coût mensuel	Coût annuel	
			(en dollars des États-Unis)				
Vérification interne des comptes	16 200	—	a	—	—	16 200	Voyage de vérificateurs du Bureau des services de contrôle interne.
Groupe de travail faisant suite à la phase V sur le matériel appartenant aux contingents	—	—	a	—	—	42 300	Participation de la MINUSIL aux frais de voyage des membres du Groupe de travail faisant suite à la phase V sur les remboursements au titre du matériel appartenant aux contingents.
Voyages de cadres supérieurs se rendant à des réunions et consultations régionales	15 600	—	a	—	—	135 600	Réunions et consultations au sujet du processus de paix.
14. Location de locaux							
Locaux du quartier général de la Mission	45 000	—	a	—	45 000	—	Sans changement.
Frais d'hôtel	46	—	a	—	46	—	Jusqu'au 30 septembre 2000 pour le logement d'officiers d'état-major.
Atelier/entrepôt (port)	15 000	—	a	—	2 800	—	Sur la base du contrat de location en vigueur.
Atelier/entrepôt (Freetown)	25 000	—	a	—	26 000	—	Idem.
Quartiers généraux du secteur	2 500	—	a	—	2 000	—	Au nombre de quatre.
Bases des équipes	2 000	—	a	—	1 100	—	Au nombre de 11.
15. Fournitures d'entretien	12 500	—	a	—	36 100	—	Sur la base de l'expérience.
16. Services d'entretien	4 800	—	—	—	5 000	—	Idem.
17. Services collectifs de distribution							
Électricité et eau	12 000	—	a	—	21 000	—	Idem.
Carburant pour groupes électrogènes	249 350	—	a	—	597 300	—	Idem.
18. Véhicules							
a) Véhicules appartenant à l'ONU							
Véhicules civils	545	755	a	—	—	—	Y compris les 212 véhicules supplémentaires prévus.
b) Véhicules appartenant aux contingents							

Description	Prévisions de dépenses						Explication	
	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût unitaire ou coût standard journalier			Coût mensuel		Coût annuel
			(en dollars des États-Unis)					
Véhicules militaires	1 389	1 664	^a	—	—	—	— Il est prévu d'accroître le parc automobile compte tenu de l'augmentation du nombre des membres des contingents.	
Véhicules blindés de transport de troupes	328	403	^a	—	—	—	<i>Idem.</i>	
19. Location de véhicules	800	—	^a	—	51 942	—	Taux journalier pour la location de véhicules divers, dont des engins lourds (chargeuses frontales, niveleuses, boteurs).	
20. Pièces de rechange, réparations et entretien des véhicules								
Véhicules appartenant à l'ONU								
a) Véhicules civils (de moins d'un an)	125	—	125	—	150	—	Sur la base de l'expérience.	
b) Véhicules civils (de plus d'un an)	525	—	525	—	350	—	<i>Idem.</i>	
21. Essence								
a) Véhicules appartenant à l'ONU								
Véhicules civils	106 430	—	^a	—	106 776	—	Sur la base d'une consommation moyenne de 20 litres par véhicule par jour, à 0,31 dollar le litre, pour le parc de 753 véhicules appartenant à l'ONU (à l'exception de deux remorques). Un facteur hors service de 10 % est pris en compte.	
b) Véhicules appartenant aux contingents	758 640	—	^a	—	337 848	—	Sur la base d'une consommation moyenne de 20 litres par véhicule par jour, à 0,31 dollar le litre, pour 2 067 véhicules appartenant aux contingents. Un facteur hors service de 10 % est pris en compte.	
22. Lubrifiants pour véhicules								
a) Véhicules appartenant à l'ONU								
Véhicules civils	11 826	— 10 % de combustible	—	—	10 678	—	Sur la base du taux standard de 10 % du coût du carburant.	

Description	Prévisions de dépenses					Explication
	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût standard	Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	
				(en dollars des États-Unis)		
b) Véhicules appartenant aux contingents	84 293	- 10 % de combustible	-	33 785	-	<i>Idem.</i>
23. Assurance automobile						
Véhicules appartenant à l'ONU						
Véhicules civils	367	-	-	-	408	Sur la base des taux en vigueur pour l'assurance-responsabilité au tiers locale et le plan d'assurance mondial.
Engins lourds	-	-	-	-	60	<i>Idem.</i>
Véhicules appartenant aux contingents						
Véhicules militaires	60	-	-	-	60	Assurance-responsabilité au tiers mondiale.
Blindés	300	-	-	-	276	<i>Idem.</i>
Engins lourds	70	-	-	-	60	<i>Idem.</i>
24. Hélicoptères						
MI-8	2	2	-	-	-	Sur la base d'un contrat.
MI-8 (MTV)	2	4	-	-	-	Deux hélicoptères supplémentaires à compter du 15 décembre 2000.
S-61N	-	2	-	-	-	Sur la base d'un contrat du 13 décembre 2000 au 31 mars 2001.
MI-26	2	2	-	-	-	Sur la base d'un contrat.
MI-26	-	2	-	-	-	Sur la base d'un contrat jusqu'au 14 juin 2001.
Hélicoptère utilitaire moyen, militaire (MI-8)	4	4	-	-	-	Fourni en vertu d'une lettre d'attribution, jusqu'au 30 janvier 2001.
Hélicoptère utilitaire léger, militaire (Alouette II)	4	4	-	-	-	Fourni en vertu d'une lettre d'attribution, jusqu'au 30 janvier 2001.
Hélicoptère utilitaire moyen, militaire (MI-8MT)	-	4	-	-	-	Fourni en vertu d'une lettre d'attribution à partir du 1er mars 2001.
Hélicoptère moyen, militaire, armé (MI-24)	4	4	-	-	-	Fourni en vertu d'une lettre d'attribution, à partir du 25 juillet 2001.
Hélicoptère moyen, militaire, armé (MI-35)	-	3	-	-	-	Fourni en vertu d'une lettre d'attribution, jusqu'au 23 décembre 2000.

Description	Prévisions de dépenses						Explication
	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût unitaire ou coût journalier		Coût mensuel	Coût annuel	
			Coût standard	Coût journalier			
(en dollars des États-Unis)							
25. Heures de vol forfaitaires par mois/heures supplémentaires (par hélicoptère)							
MI-8	40/45	40/45	--	--	--	--	Sur la base du contrat en vigueur.
MI-8 (MTV)	45/40	45/40	--	--	--	--	Idem.
S-61N	--	100	--	--	--	--	Idem.
MI-26	45/40	45/40	--	--	--	--	Idem.
MI-26	--	40/45	--	--	--	--	Idem.
Hélicoptère utilitaire moyen, militaire (MI-8)	40/0	13,3/0	--	--	--	--	Sur la base d'une lettre d'attribution.
Hélicoptère utilitaire léger, militaire (Alouette II)	40,0	11,57/0	--	--	--	--	Idem.
Hélicoptère utilitaire moyen, militaire (MI-8MT)	--	40,0	--	--	--	--	Idem.
Hélicoptère moyen, militaire, armé (MI-24)	60/0	60/0	--	--	--	--	Idem.
Hélicoptère moyen, militaire, armé (MI-35)	--	2,7/0	--	--	--	--	Idem.
26. Location : heures de vol comprises dans le forfait (par hélicoptère)							
MI-8	60 225	--	--	--	62 460	--	Sur la base des arrangements contractuels en vigueur.
MI-8 (MTV)	164 833	--	--	--	167 333	--	Idem.
S-61N	--	--	--	--	121 625	--	Idem.
MI-26	630 000	--	--	--	630 000	--	Idem.
MI-26	--	--	--	--	578 600	--	Idem.
Hélicoptère utilitaire moyen, militaire (MI-8)	68 000	--	--	--	21 280	--	Sur la base d'une lettre d'attribution.
Hélicoptère utilitaire léger, militaire (Alouette II)	56 000	--	--	--	11 404	--	Idem.
Hélicoptère utilitaire moyen, militaire (MI-8MT)	--	--	--	--	66 500	--	Idem.
Hélicoptère moyen, militaire, armé (MI-24)	218 000	--	--	--	152 000	--	Idem.
Hélicoptère moyen, militaire, armé (MI-35)	--	--	--	--	6 480	--	Idem.

Description	Prévisions de dépenses					Explication		
	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût standard	Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel		Coût annuel	
				(en dollars des États-Unis)				
27. Location : heures de vol hors forfait (par hélicoptère)								
MI-8	-	-	-	-	-	-	-	Pas de frais pour les heures supplémentaires.
MI-8 (MTV)	-	-	-	-	8 000	-	-	Sur la base des arrangements contractuels en vigueur pour deux hélicoptères.
S-61N	-	-	-	-	-	-	-	Sur la base du contrat en vigueur.
MI-26	30 000	-	-	-	30 000	-	-	Idem.
MI-26	-	-	-	-	13 500	-	-	Idem.
Hélicoptères militaires	-	-	-	-	-	-	-	Non requis.
28. Carburant (par hélicoptère)								
MI-8	26 813	-	-	-	18 769	-	-	Sur la base d'une consommation horaire de 700 litres par hélicoptère à 0,39 dollar le litre, y compris les lubrifiants à 10 % du coût du carburant. Partant de l'hypothèse d'une utilisation de 50 % des 45 heures supplémentaires.
MI-8 (MTV)	27 885	-	-	-	27 885	-	-	Sur la base d'une consommation horaire de 1 000 litres par hélicoptère à 0,39 dollar le litre, y compris les lubrifiants à 10 % du coût du carburant. Partant de l'hypothèse d'une utilisation de 50 % des 45 heures supplémentaires.
S-61N	-	-	-	-	21 450	-	-	Sur la base d'une consommation horaire de 1 000 litres par hélicoptère à 0,39 dollar le litre, y compris les lubrifiants à 10 % du coût du carburant.
MI-26	39 039	-	-	-	39 039	-	-	Sur la base d'une consommation horaire de 1 400 litres par hélicoptère à 0,39 dollar le litre, y compris les lubrifiants à 10 % du coût du carburant. Partant de l'hypothèse d'une utilisation de 50 % des 40 heures supplémentaires.

Description	Prévisions de dépenses						Explication
	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût unitaire ou coût standard journalier		Coût mensuel	Coût annuel	
			(en dollars des États-Unis)				
MI-26	-	-	-	-	37 538	-	Sur la base d'une consommation horaire de 1 400 litres par hélicoptère à 0,39 dollar le litre, y compris les lubrifiants à 10 % du coût du carburant. Partant de l'hypothèse d'une utilisation de 50 % des 45 heures supplémentaires.
Hélicoptère utilitaire moyen, militaire (MI-8)	13 728	-	-	-	4 565	-	Sur la base d'une consommation horaire de 800 litres par hélicoptère à 0,39 dollar le litre, y compris les lubrifiants à 10 % du coût du carburant.
Hélicoptère utilitaire léger, militaire (Alouette II)	12 012	-	-	-	3 475	-	Sur la base d'une consommation horaire de 700 litres par hélicoptère à 0,39 dollar le litre, y compris les lubrifiants à 10 % du coût du carburant.
Hélicoptère utilitaire moyen, militaire (MI-8MT)	-	-	-	-	12 012	-	Sur la base d'une consommation horaire de 700 litres par hélicoptère à 0,39 dollar le litre, y compris les lubrifiants à 10 % du coût du carburant.
Hélicoptère moyen, militaire, armé (MI-24)	23 400	-	-	-	25 740	-	Sur la base d'une consommation horaire de 1 000 litres par hélicoptère à 0,39 dollar le litre, y compris les lubrifiants à 10 % du coût du carburant.
Hélicoptère moyen, militaire, armé (MI-35)	-	-	-	-	1 158	-	Sur la base d'une consommation horaire de 1 000 litres par hélicoptère à 0,39 dollar le litre, y compris les lubrifiants à 10 % du coût du carburant.
29. Assurance (par hélicoptère)							
MI-8	4 000	-	-	-	-	4 000	Assurance-responsabilité au tiers.
MI-8 (MTV)	4 000	-	-	-	-	4 000	<i>Idem.</i>
S-61N	-	-	-	-	-	-	<i>Idem.</i>
MI-26	8 000	-	-	-	-	4 000	<i>Idem.</i>
MI-26	-	-	-	-	-	4 000	<i>Idem.</i>
Hélicoptère utilitaire moyen, militaire (MI-8)	13 500	-	-	-	-	13 500	<i>Idem.</i>
Hélicoptère utilitaire léger, militaire (Alouette II)	13 500	-	-	-	-	13 500	<i>Idem.</i>

Description	Prévisions de dépenses						Explication
	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût standard journalier		Coût mensuel	Coût annuel	
			Coût unitaire ou coût (en dollars des États-Unis)				
Hélicoptère utilitaire moyen, militaire (MI-8MT)	-	-	-	-	-	13 500	Idem.
Hélicoptère moyen, militaire, armé (MI-24)	13 500	-	-	-	-	13 500	Idem.
Hélicoptère moyen, militaire, armé (MI-35)	-	-	-	-	-	13 500	Idem.
30. Avions (nombre)							
B-200	1	1	-	-	-	-	Sur la base d'un contrat, jusqu'au 28 février 2001.
Jet d'affaires	-	1	-	-	-	-	Sur la base d'un contrat, à partir du 1er mars 2000.
IL-76	1	3	-	-	-	-	Prêté par la MONUC.
31. Heures de vol forfaitaires par mois/heures supplémentaires							
B-200	28/25	25/16, 7	-	-	-	-	Sur la base des arrangements contractuels en vigueur.
Jet d'affaires	-	30/50	-	-	-	-	Idem.
IL-76	60/0	32/0	-	-	-	-	Estimation des besoins mensuels.
32. Location : heures de vol comprises dans le forfait							
B-200	43 000	-	-	-	43 000	-	Sans changement.
Jet d'affaires	-	-	-	-	64 000	-	Sur la base des arrangements contractuels en vigueur.
IL-76	107 000	-	-	-	56 000	-	Idem.
33. Location : heures de vol hors forfait							
B-200	5 000	-	-	-	6 680	-	Sur la base des arrangements contractuels en vigueur.
Jet d'affaires	-	-	-	-	40 000	-	Estimation des besoins mensuels.
IL-76	-	-	-	-	-	-	Sans changement.
34. Carburant (par appareil)							
B-200	7 645	-	-	-	3 904	-	Sur la base d'une consommation horaire de 200 litres, à 0,39 dollar le litre, y compris des lubrifiants à 10 % du coût du carburant.

Description	Prévisions de dépenses						Explication
	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût unitaire ou coût journalier		Coût mensuel	Coût annuel	
			Coût standard	(en dollars des États-Unis)			
Jet d'affaires	-	-	-	-	4 719	-	Sur la base d'une consommation horaire de 200 litres, à 0,39 dollar le litre, y compris des lubrifiants à 10 % du coût du carburant. Partant de l'hypothèse d'une utilisation de 50 % des 50 heures supplémentaires.
IL-76	222 300	-	-	-	130 146	-	Sur la base d'une consommation horaire de 9 500 litres, à 0,39 dollar le litre, y compris des lubrifiants à 10 % du coût du carburant.
35. Assurance (par appareil)							
B-200	4 000	-	-	-	-	4 000	Assurance-responsabilité au tiers.
Jet d'affaires	-	-	-	-	-	4 000	<i>Idem.</i>
IL-76	8 000	-	-	-	-	8 000	<i>Idem.</i>
36. Indemnités de subsistance des équipages	120	-	^a	275	-	-	Au titre des équipages des avions.
37. Autres dépenses afférentes aux opérations aériennes							
Services de contrôle de la circulation aérienne	5 000	-	^a	-	16 960	-	Sur la base de l'augmentation des opérations aériennes.
Manutention au sol	2 000	-	-	-	123 790	-	<i>Idem.</i>
38. Transmissions : pièces de rechange et fournitures	50 634	-	^a	-	89 960	-	Sur la base de l'expérience.
39. Communications par réseaux commerciaux							
Location d'un répéteur	56 700	-	^a	-	50 000	-	Sur la base du contrat de location en vigueur.
INMARSAT	7 500	-	^a	-	96 000	-	Sur la base de l'utilisation de 40 terminaux Mini M, de 11 terminaux INMARSAT « M4 » et de cinq terminaux Mini M mobiles, à raison respectivement de 2 000, 1 000 et 1 000 dollars par mois.
Communications téléphoniques	14 000	-	^a	-	12 000	-	Prévision des redevances d'utilisation.
Valise diplomatique et affranchissement	400	-	^a	-	2 000	-	<i>Idem.</i>

Description	Prévisions de dépenses						Explication
	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût		Coût mensuel	Coût annuel	
			standard	unitaire ou coût journalier			
(en dollars des États-Unis)							
Partage d'une ligne louée avec Brindisi	-	-	a	-	2 700	-	Idem.
40. Matériel divers : pièces de rechange, réparations et entretien	75 300	-	a	-	15 560	-	Sur la base de l'expérience.
41. Fournitures et services							
Vérification extérieure des comptes	77 700	-	a	-	-	77 700	Sans changement.
Services contractuels							
Soutien logistique	13 041 600	-	a	-	-	2 400 000	Diminution en raison de la cessation, à compter du 21 novembre 2000, du contrat de services de soutien logistique.
Autres services contractuels							
Nettoyage, vidange et enlèvement des ordures	25 800	-	a	-	105 500	-	Sur la base de l'expérience.
Transmissions et informatique	-	-	a	-	79 750	-	Traitement, indemnité de subsistance et frais de voyage au titre de contrats d'appui pour une période de 10 mois.
Entretien des groupes électrogènes	-	-	a	-	79 900	-	Sur la base des arrangements contractuels en vigueur.
Services informatiques	15 200	-	a	-	-	140 300	Renouvellement des licences pour les logiciels d'administration, notamment la mise à niveau du système Sun ainsi que Window 98/Microsoft Office
Services de sécurité	15 600	-	a	-	17 970	-	Prévision des services de sécurité requis pour les ateliers, entrepôts et aires de stationnement de la Mission.
Traitements et services médicaux							
Hospitalisation	60 000	-	-	-	-	120 000	Sur la base de six patients hospitalisés pendant 10 jours tous les trois mois à raison de 500 dollars par jour.
Demandes d'indemnisation et règlements	137 900	-	1	-	-	151 500	Sur la base du coût standard mensuel pour un effectif moyen de 12 628 membres de la Mission.

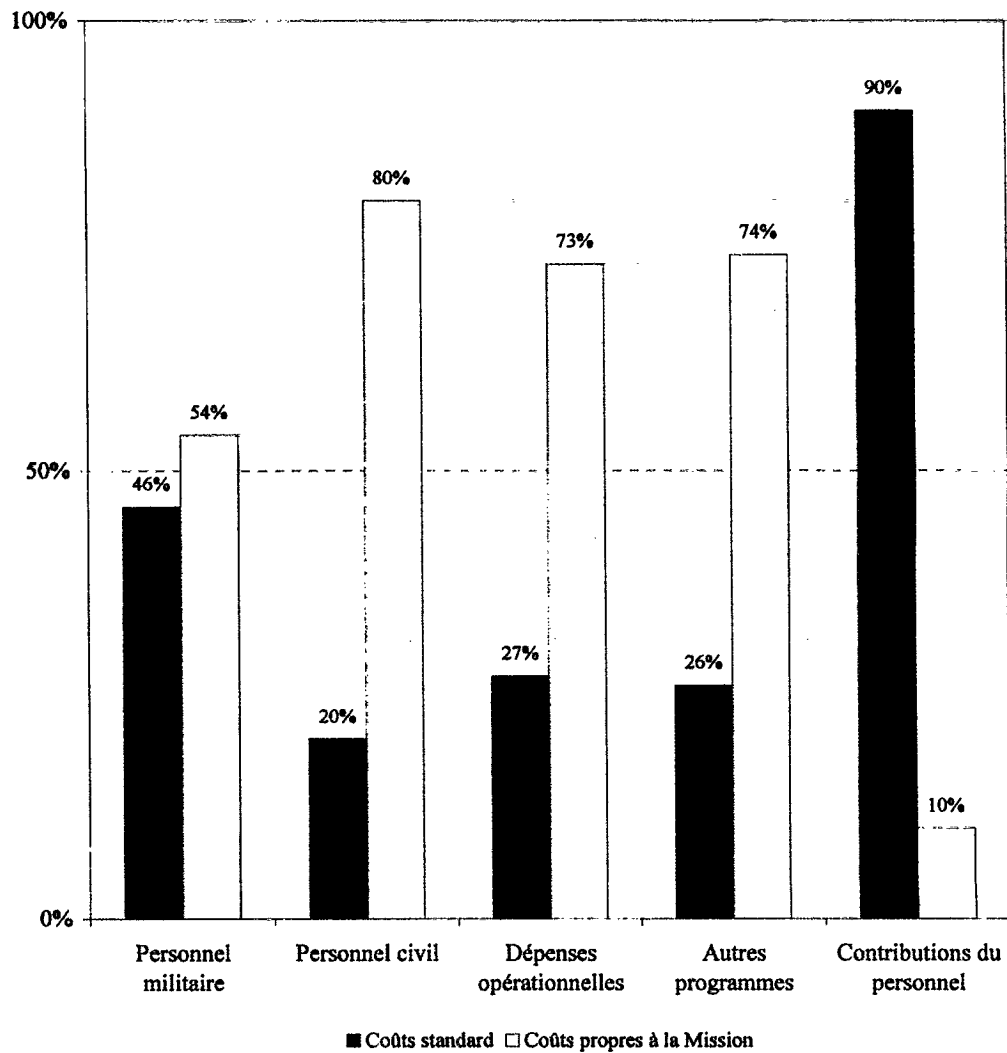
Description	Prévisions de dépenses						Explication
	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût unitaire ou coût			Coût annuel	
			Coût standard	journalier	mensuel		
(en dollars des États-Unis)							
Dépenses de représentation	600	-	^a	-	760	-	En raison de l'élargissement de la Mission, accroissement du nombre de réceptions en l'honneur de dignitaires locaux dans l'intérêt de l'ONU.
Autres services divers	15 700	-	^a	-	369 780	-	Sur la base de l'expérience de la Mission, prévisions de dépenses au titre des frais bancaires, des services de transbordement, des honoraires juridiques, de l'affranchissement du courrier du personnel militaire et de la location de photocopieuses.
Papeterie et fournitures de bureau	81 000	-	15	-	59 400	-	Sur la base de l'expérience.
Fournitures médicales	1 387 200	-	-	-	-	276 700	<i>Idem.</i>
Fournitures sanitaires et articles de nettoyage	707 800	-	5	-	-	553 800	<i>Idem.</i>
Abonnements	500	-	-	-	775	-	<i>Idem.</i>
Fournitures électriques	3 000	-	^a	-	900	-	<i>Idem.</i>
Accessoires d'uniformes, drapeaux et autocollants	390 600	-	-	-	-	639 300	Acquisition de vestes pare-balles, de casques, d'accessoires et de pièces d'uniformes pour le personnel militaire.
Fournitures pour la défense des périmètres	4 700	-	-	-	-	3 049 000	Acquisition de barbelés, de rouleaux de fils de fer en boudin, de piquets métalliques, de bois de construction, de contreplaqué et autres fournitures diverses. Sont incluses les fournitures nécessaires aux contingents.
Cartes opérationnelles	60 000	-	-	-	-	70 100	Acquisition de 115 jeux de cartes destinés au quartier général de la Mission, aux quartiers généraux de secteur et aux bases de déploiement des équipes.
Intendance et magasins	10 000	-	-	-	19 950	-	Acquisition de fournitures telles que bouteilles de gaz, bidons à eau et à carburant et autres accessoires.
42. Programmes d'information							
Fournitures et accessoires	3 000	-	^a	-	2 140	-	Sur la base de l'expérience.

Description	Prévisions de dépenses					Explication	
	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût unitaire ou coût standard journalier		Coût mensuel		Coût annuel
			(en dollars des États-Unis)				
Services contractuels	22 775	—	^a	—	28 750	— Idem.	
Dépenses de production	—	—	^a	—	1 576	— Idem.	
43. Formation							
Achats						49 400 Cinq membres du personnel de la MINUSIL, dont le coût de la formation.	
Approvisionnement						49 400 Cinq membres du personnel de la MINUSIL, dont le coût de la formation.	
Transmissions						20 850 Deux membres du personnel de la MINUSIL, dont le coût de la formation.	
Informatique						73 450 Huit membres du personnel de la MINUSIL, dont le coût de la formation.	
44. Programmes de déminage							
Fournitures	500	—	^a	—	500	— Sans changement.	
45. Assistance au désarmement et à la démobilisation							
Fournitures	567	—	^a	—	567	— Sans changement.	
Services divers	2 067	—	^a	—	2 067	— Idem.	

^a Il n'y a pas de coût standard pour cet objet de dépense.

**B. Répartition des ressources par grande catégorie :
coûts standard et coûts propres à la Mission**

Prévisions de dépenses révisées pour la période
du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001



C. Dépenses non renouvelables

(En dollars des États-Unis, sauf indication contraire)

	(1)	(2)	(3)	(4) = (2+3)	(5)	(6) = (4x5)
	Nombre actuel* (au 1er juillet 2000) ^c	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplémentaires à acheter	Nombre total d'unités	Coût unitaire	Coût total
Personnel militaire						
1. Contingents, frais de voyage lors du déploiement						7 791,0
Dépenses opérationnelles						
2. Locaux/hébergement						
Construction de locaux/bâtiments préfabriqués						
Logement modulaire à parois rigides, 6 m	383	—	42	42	7,5	315,0
Atelier, parois souples, 240 m ²	20	—	35	35	25,0	875,0
Entrepôt, 240 m ²	20	—	62	62	25,0	1 550,0
Dortoir, 35 m ²	163	—	217	217	6,5	1 410,5
Logement (maison Kobe)	102	—	249	249	5,5	1 369,5
Unité modulaire de cuisine à parois rigides	4	—	15	15	150,0	2 250,0
Bloc sanitaire, 6 m	102	—	66	66	10,0	660,0
Bloc sanitaire, 2 m	30	—	2	2	5,5	11,0
Tente, douche	^b	—	66	66	2,0	132,0
Tente, toilettes	^b	—	66	66	2,2	145,2
Tente, cuisine	^b	—	72	72	7,0	504,0
Tente, dortoir	366	—	300	300	1,5	450,0
Plancher plastique, entrepôts et ateliers	^b	—	1 629	1 629	0,17	276,9
Total partiel	1 190	—	2 821	2 821		9 949,1
Fret à 15 %						1 492,4
Total partiel	1 190	—	2 821	2 821		11 441,5
Préparation du chantier et installations						1 047,8
Total, rubrique 2	1 190	—	2 821	2 821		12 489,3
3. Remise en état des infrastructures						
Acquisition de ponts	—	—	6	6	250,0	1 500,0
Fret à 15 %						225,0
Total, rubrique 3						1 725,0

	(1)	(2)	(3)	(4) = (2+3)	(5)	(6) = (4x5)
	Nombre actuel ^a (au 1er juillet 2000) ^c	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplémentaires à acheter	Nombre total d'unités	Coût unitaire	Coût total
4. Transports						
a) Achat de véhicules						
Véhicule tous usages, utilitaire, 4 x 4	260	—	65	65	15,5	1 007,5
Pick-up 4 x 4	27	—	50	50	15,5	775,0
Autocar, léger	38	—	30	30	14,5	345,0
Autocar, moyen	13	—	10	10	35,0	350,0
Camion-citerne à eau, 6 x 6, 16 tonnes	^b	—	12	12	100,0	1 200,0
Camion-citerne à carburant, 6 x 6, 16 tonnes	8	—	9	9	120,0	1 080,0
Camion de vidange, 6 x 6, 16 tonnes	^b	—	3	3	95,0	285,0
Dépanneuse, 6 x 6, 16 tonnes	3	—	1	1	135,0	135,0
Camion-atelier, 4 x 4	^b	—	2	2	80,0	160,0
Camion à benne basculante, 16 tonnes	^b	—	10	10	85,0	850,0
Camion incendie, 4 x 4, 8 tonnes	^b	—	2	2	90,0	180,0
Tracteur, 6 x 4, 16 tonnes	1	—	2	2	38,0	76,0
Chariot élévateur à fourche, léger, 3 tonnes	8	—	3	3	21,9	65,7
Chariot élévateur à fourche, léger, 3 tonnes, électrique	4	—	2	2	29,0	58,0
Chariot élévateur à fourche, moyen, 8 tonnes, mât court	10	—	3	3	37,0	111,0
Chariot élévateur à fourche, moyen, 15 tonnes, tout-terrain	1	—	1	1	120,0	120,0
Chariot élévateur à fourche, tout- terrain, 28 tonnes	3	—	1	1	190,0	190,0
Grue, 25 tonnes	1	—	1	1	225,0	225,0
Remorque à plate-forme surbaissée	^b	—	2	2	50,0	100,0
Camion incendie, aéroport	3	—	1	1	170,0	170,0
Camion-citerne à carburant, 16 tonnes, aéroport	^b	—	2	2	165,0	330,0
Total partiel	380	—	212	212		7 903,2

À déduire : transport de la Base de soutien
logistique des Nations Unies à Brindisi

Chariot élévateur à fourche, tout- terrain, 28 tonnes	^b	—	(1)	(1)	190,0	(190,0)
--	--------------	---	-----	-----	-------	---------

	(1)	(2)	(3)	(4) - (2+3)	(5)	(6) = (4x5)
	Nombre actuel ^a (au 1er juillet 2000) ^c	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplémentaires à acheter	Nombre total d'unités	Coût unitaire	Coût total
Grue, 25 tonnes	^b	–	(1)	(1)	225,0	(225,0)
Total partiel	–	–	(2)	(2)		(415,0)
Total, achat de véhicules	380	–	210	210		7 488,2
Fret à 15 %						1 123,2
Total, rubrique 4 a)	380	–	210	210		8 611,4
b) Matériel d'atelier						100,0
Total, rubrique 4	380	–	210	210		8 711,4
5. Opérations aériennes						
a) Hélicoptères						
Positionnement/retrait						1 000,0
Peinture/préparation						145,0
Total partiel						1 145,0
b) Avions						
Positionnement/retrait						12,0
Peinture/préparation						5,0
Total partiel						17,0
c) Indemnité de subsistance des équipages						–
d) Autres dépenses						–
Total, rubrique 5						1 162,0
6. Transmissions						
a) Matériel de transmissions						
Matériel VHF/UHF						
Radio mobile	525	–	33	33	0,5	16,5
Radio (station fixe)	108	–	60	60	1,0	60,0
Walkie-talkie (ordinaire)	1 017	–	373	373	0,4	149,2
Antenne omnidirectionnelle	176	–	47	47	0,4	18,8
Récepteur radio air-sol, station fixe	11	–	15	15	1,7	25,5
Récepteur radio air-sol, portatif	23	–	13	13	0,5	6,5
Répéteur, non sécurisé	30	–	9	9	4,5	40,5

	(1)	(2)	(3)	(4) - (2+3)	(5)	(6) - (4x5)
	Nombre actuel ^a (au 1er juillet 2000) ^c	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplémentaires à acheter	Nombre total d'unités	Coût unitaire	Coût total
Répéteur, sécurisé	10	—	6	6	8,0	48,0
Liaison numérique à hyperfréquences	9	—	10	10	50,0	500,0
Total partiel						865,0
Matériel HF						
Radio portative	^b	—	50	50	7,0	350,0
Total partiel						350,0
Matériel de satellite						
Récepteur GPS	54	—	7	7	0,5	3,5
Station VSAT 3,7 M, bande « C » (redondante)	20	—	2	2	120,0	240,0
INMARSAT, miniterminal « M »	30	—	10	10	3,0	30,0
INMARSAT, terminal « M4 »	7	—	4	4	8,0	32,0
Commutateur multiplexeur de grand réseau	4	—	1	1	60,0	60,0
Miniterminal « M » mobile	^b	—	5	5	6,0	30,0
Total partiel						395,5
Matériel téléphonique						
Central téléphonique, capacité moyenne	5	—	5	5	50,0	250,0
Central téléphonique, petite capacité	6	—	12	12	5,0	60,0
GSM/DECT	45	—	10	10	0,5	5,0
Liaison téléphonique rurale, deux lignes	40	—	29	29	8,6	249,4
Total partiel						564,4
Matériel divers						
Chargeur de batterie	237	—	69	69	0,15	10,4
Téléphone, sécurisé	7	—	6	6	8,0	48,0
Télécopieur, sécurisé	7	—	6	6	8,0	48,0
Télécopieur, non sécurité	64	—	10	10	1,5	15,0
Panneau photovoltaïque	34	—	13	13	0,7	9,1
Pylône d'antenne, portable	20	—	16	16	2,5	40,0
Système de vidéoconférence, portable	^b	—	4	4	15,0	60,0

	(1)	(2)	(3)	(4) = (2+3)	(5)	(6) = (4x5)
	Nombre actuel ^a (au 1er juillet 2000) ^c	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplémentaires à acheter	Nombre total d'unités	Coût unitaire	Coût total
Bloc d'alimentation non interruptible, 5 kVA	29	–	32	32	5,0	160,0
Total partiel						390,5
Total partiel, matériel de transmissions						2 565,4
Fret à 15 %						384,8
Total, matériel de transmissions						2 950,2
b) Matériel d'atelier et d'essai						
Analyseur de spectre, éloigné	15	–	6	6	9,0	54,0
Boîte à outils, de technicien	25	–	15	15	1,2	18,0
Total partiel						72,0
Fret à 15 %						10,8
Total, matériel d'atelier et d'essai						82,8
Total, rubrique 6						3 033,0
7. Matériel divers						
a) Mobilier de bureau						
Meubles de bureau (de luxe)	^b	–	4	4	3,0	12,0
Meubles de bureau (ordinaire)	^b	–	170	170	1,0	170,0
Meubles divers	^b	–	215	215	0,5	107,5
Mobilier	^b	–	135	135	0,5	67,5
Total partiel						357,0
Fret à 15 %						53,6
Total partiel, mobilier de bureau						410,6
b) Matériel de bureau						
Coffre-fort (grande capacité)	4	–	6	6	1,0	6,0
Coffre-fort (faible capacité)	15	–	15	15	0,8	12,0
Déchiqueteuse (grand modèle)	3	–	6	6	10,0	60,0
Déchiqueteuse moyenne	3	–	6	6	4,0	24,0
Déchiqueteuse (petit modèle)	184	–	20	20	0,5	10,0

	(1)	(2)	(3)	(4) = (2+3)	(5)	(6) = (4x5)
	Nombre actuel ^a (au 1er juillet 2000) ^a	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplémentaires à acheter	Nombre total d'unités	Coût unitaire	Coût total
Compteur de billets	1	–	2	2	4	8,0
Projecteur	10	–	6	6	6	36,0
Total partiel						156,0
Fret à 15 %						23,4
Total partiel, matériel de bureau						179,4
c) Matériel informatique						
Ordinateur de bureau	516	–	327	327	1,5	490,5
Ordinateur portable	172	–	40	40	2,3	92,0
Imprimante pour bureau	387	–	245	245	0,5	122,5
Imprimante portative	91	–	34	34	0,25	8,5
Imprimante, réseau	7	–	7	7	5,0	35,0
Serveur (avec logiciel)	22	–	17	17	40,0	680,0
Expéditeur numérique	^b	–	7	7	4,0	28,0
Bloc d'alimentation non interruptible 2 kVA	22	–	17	17	2,0	34,0
Bloc d'alimentation non interruptible 700i	516	–	327	327	0,35	114,5
Routeur	8	–	18	18	6,0	108,0
Câblage de réseau local	516	–	343	343	0,2	68,6
Connexion radio de réseau local	2	–	4	4	20,0	80,0
Pont	^b	–	4	4	40,0	160,0
Système d'identification	3	–	4	4	17,5	70,0
Lotus Notes	^b	–	282	282	0,135	38,1
Système d'information géographique	^b	–	1	1	268,0	268,0
Total partiel						2 397,7
Fret à 15 %						359,6
Total partiel, matériel informatique						2 757,3
Logiciel d'administration (divers)						138,0
Total, rubrique 7 c)						2 895,3
d) Groupes électrogènes						
300 kVA	^b	–	28	28	36,0	1 008,0
160 kVA	5	–	36	36	20,0	720,0

	(1)	(2)	(3)	(4) = (2+3)	(5)	(6) = (4x5)
	Nombre actuel ^a (au 1er juillet 2000) ^c	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplémentaires à acheter	Nombre total d'unités	Coût unitaire	Coût total
110 kVA	^b	–	37	37	19,0	703,0
50 kVA	27	–	38	38	11,9	452,2
36 kVA	40	–	17	17	11,0	187,0
15 kVA	29	–	43	43	8,0	344,0
6 kVA	16	–	33	33	7,0	231,0
5 kVA	66	–	6	6	6,5	39,0
Total partiel						3 684,2
Pièces de rechange à 15 % du coût des groupes électrogènes						552,6
Total partiel						4 236,8
Fret à 15 %						635,6
Frais d'installation à 10 % du coût des groupes électrogènes						368,4
Total, rubrique 7 d)						5 240,8
e) Matériel d'observation						
Jumelles portatives	50	–	50	50	0,25	12,5
Dispositif d'observation nocturne, portatif	3	–	800	800	3,0	2 400,0
Total partiel						2 412,5
Fret à 15 %						361,9
Total partiel, matériel d'observation						2 774,4
f) Citernes à essence et débitmètres						
Réservoir souple pour carburant (10 000 litres)	60	–	12	12	6,0	72,0
Réservoir souple pour carburant (94 600 litres)	1	–	6	6	12,5	75,0
Pompe à carburant	9	–	12	12	5,4	64,8
Total partiel						211,8
Fret à 15 %						31,8
Total partiel, citernes à essence et débitmètres						243,6
g) Citernes à eau et fosses septiques						

	(1)	(2)	(3)	(4) = (2+3)	(5)	(6) = (4x5)
	Nombre actuel ^a (au 1er juillet 2000) ^c	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplémentaires à acheter	Nombre total d'unités	Coût unitaire	Coût total
Système d'évacuation des eaux usées	^b	–	64	64	5,0	320,0
Total partiel						320,0
Fret à 15 %						48,0
Total partiel, citernes à eau et fosses septiques						368,0
h) Matériel médical et dentaire						
Matériel médical pour installations de niveau I						500,0
Total partiel						500,0
Fret à 15 %						75,0
Total partiel, matériel médical et dentaire						575,0
i) Matériel d'hébergement						
Climatiseur, 12 000 BTU	568	–	600	600	0,4	240,0
Mobilier (divers)						240,0
Total partiel						480,0
Fret à 15 %						72,0
Total partiel, matériel d'hébergement						552,0
j) Matériel de réfrigération						
Réfrigérateur (grande capacité)	102	–	15	15	0,7	10,5
Réfrigérateur (faible capacité)	150	–	50	50	0,1	5,0
Conteneur frigorifique	4	–	5	5	55,0	275,0
Total partiel						290,5
Fret à 15 %						43,6
Total partiel, matériel de réfrigération						334,1
k) Matériel divers						
Extincteur, mural, 5 à 10 kg	^b	–	120	120	0,08	9,6
Extincteur, à roulettes, 45 kg	^b	–	15	15	2,0	30,0
Extincteur, véhicule, 1 kg	^b	–	250	250	0,017	4,2

	(1)	(2)	(3)	(4) = (2+3)	(5)	(6) = (4x5)
	Nombre actuel* (au 1er juillet 2000) ^c	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplémentaires à acheter	Nombre total d'unités	Coût unitaire	Coût total
Trousse de premiers secours, véhicule	b	—	300	300	0,05	15,0
Trousse de premiers secours, murale	b	—	120	120	0,10	12,0
Détecteur de métaux, portique	2	—	4	4	4,5	18,0
Détecteur de métaux, à rayons X	1	—	4	4	50,0	200,0
Matériel pour levé topographique	b	—	2	2	15,0	30,0
Outils spécialisés						87,5
Total partiel						406,3
Fret à 15 %						61,0
Total partiel, matériel divers						467,3
l) Fournitures pour la défense des périmètres						
Défense passive	b	—	72	72	5,0	360,0
Outils	b	—	113	113	1,2	135,6
Matériel de neutralisation de bombes	1	—	1	1	12,0	12,0
Total partiel						507,6
Fret à 15 %						76,1
Total partiel, fournitures pour la défense des périmètres						583,7
m) Matériel d'épuration de l'eau						
Canalisation de distribution d'eau	b	—	67	67	2,5	167,5
Câblage d'alimentation électrique	b	—	65	65	20,0	1 300,0
Total partiel						1 467,5
Fret à 15 %						220,1
Total partiel, matériel d'épuration de l'eau						1 687,6
Total, rubrique 7						16 311,8
8. Programmes d'information						
Émetteur, AM	b	—	1	1	30,0	30,0
Studio	b	—	1	1	100,0	100,0
Caméra	b	—	1	1	2,0	2,0
Système de montage, minicaméra DVD	b	—	3	3	15,0	45,0
Scanneur	b	—	1	1	3,3	3,3

	(1)	(2)	(3)	(4) = (2+3)	(5)	(6) = (4x5)
	Nombre actuel ^a (au 1er juillet 2000) ^c	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplémentaires à acheter	Nombre total d'unités	Coût unitaire	Coût total
Moniteur et imprimante	^b	–	1	1	11,0	11,0
Total partiel						191,3
Fret à 15 %						28,7
Total, programmes d'information						220,0
Total, rubriques 1 à 8						51 443,5

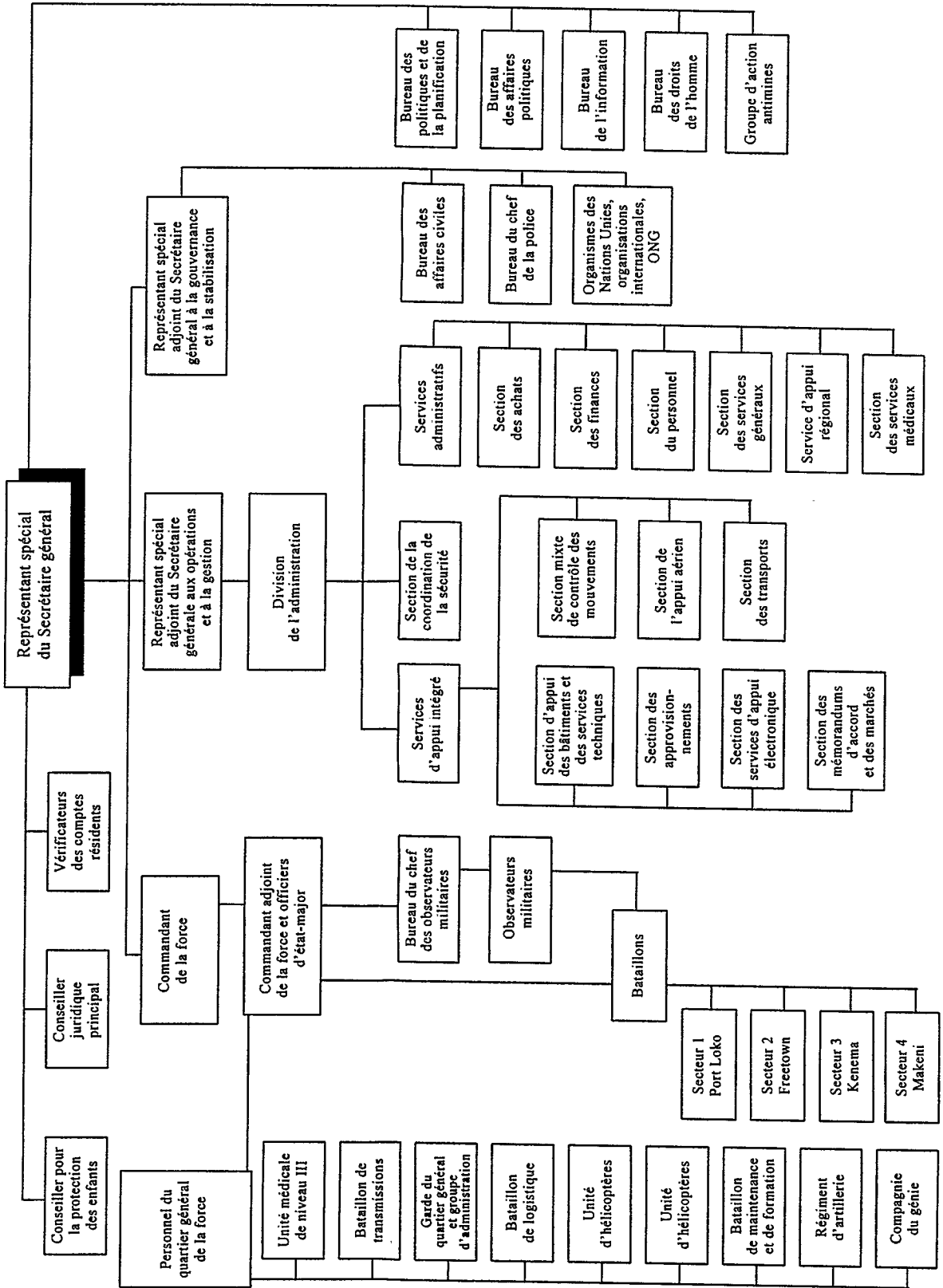
^a Y compris le matériel en commande.

^b Renseignement non disponible.

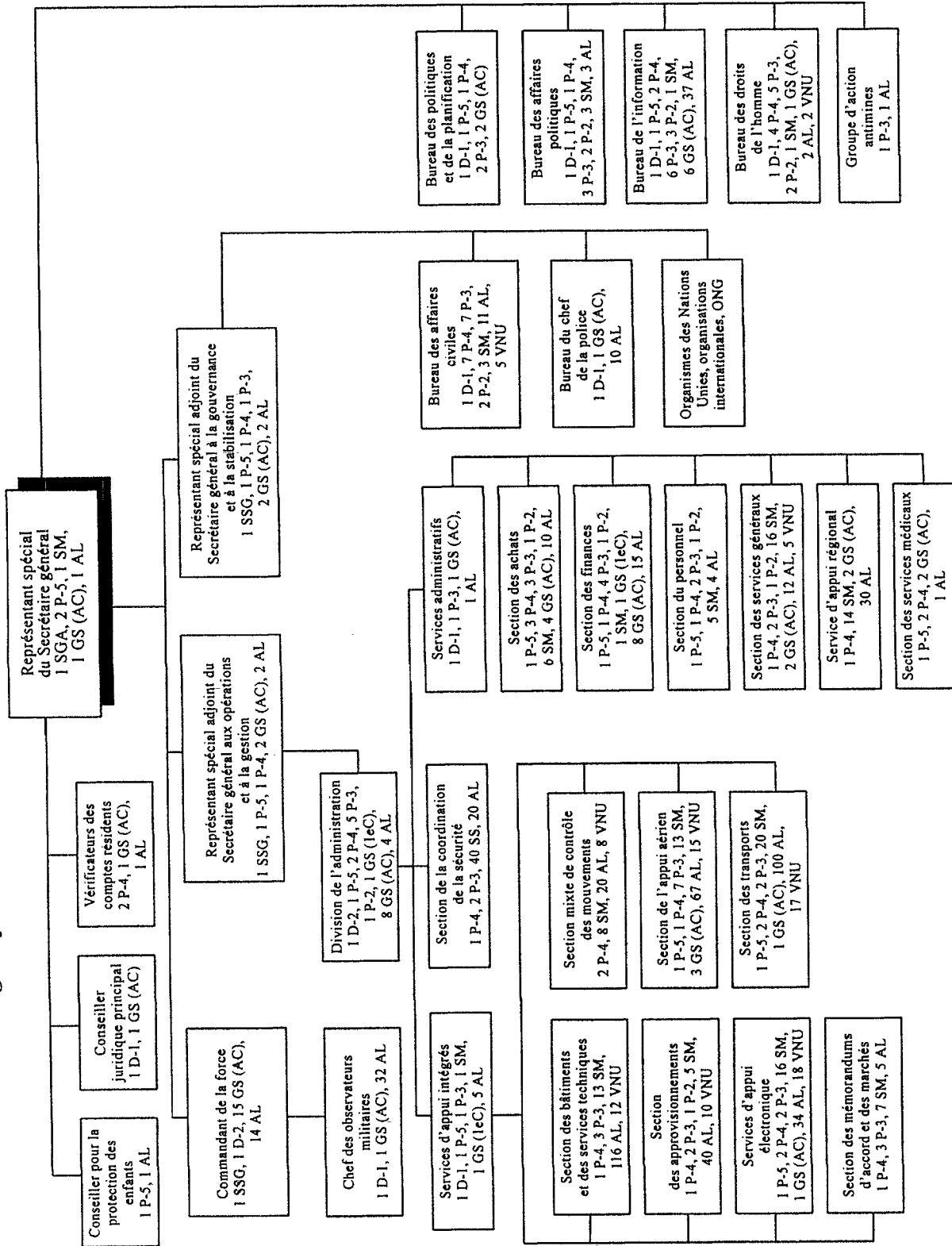
^c Véhicules au 31 décembre 2000.

Organigrammes

A. Mission des Nations Unies en Sierra Leone



B. Bureaux organiques et administratifs



Note : SGA = Secrétaire général adjoint; SSG = Sous-Secrétaire général; SM = agent du Service mobile; GS (1eC) = agent des services généraux (1re classe); GS (AC) = agent des services généraux (autres classes); AL = agent local; SS = agent de sécurité; VNU = Volontaire des Nations Unies.

C. Composante militaire

